VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 28 MARS 1934 — NUMERO 43

Adressez toute correspondance à
"LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTE

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 317
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Association d'Education des C.-F. du Manitoba

LA CONVENTION DES INSTITUTEURS

Elle se tiendra mercredi, jeudi et vendredi, à l'Institut Collégial Saint-Joseph, sous les auspices de l'Association d'Education — Le programme des trois séances

La Convention annuelle de l'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba aura lieu la semaine prochaine à Saint-Boniface. Les séances se tiendront dans la salle académique de l'Institut Collégial Saint-Joseph. Voici le programme:

Mercredi soir, 4 avril, 7 h. 30.—Inscription des membres.

Piano: Danse Ukraine, de Kirchner, Miles Jacqueline Gagnon et Léa Dussault.

Allocution du Président, M. J.-C. Fournier.

Bienvenue, par M. Henri Lacerte, Président général.

Chants—

Le Moulin de Grand-Père ____ Botrel

La Cigale et la Fourmi ____ B. Godard

Elèves du VIe grade, Institut Collégial St-Joseph

Causeries: Ma classe de français et ses difficultés, Miles Y. Sicotte, Augustine Simon, Y. Desauiniers.

Choix du Comité de Nomination.

Piano—

Marche Grotesque ____ Sinding

Gertrude Senez, Denise Guyot

O Canada!

Jeudi soir, 5 avril, 8 h. 15.—Séance publique, sous le Haut Patronage de S. E. Mgr Yelle.

Piano—

Capriccio op. 22 ____ Mendelssohn

Lucienne Bouchard, Anne-Marie Cusson

Conférence: "L'Enseignement français au Canada, de M. l'abbé L. Groulx, par M. Henri Lacerte, Président général.

Folklore canadien: Chorale de la Paroisse du Sacré-Coeur, Winnipeg. Direction, Mme G.-M. Laflèche; au piano, Mme Louise Thibault.

Comédie en un acte.

Piano—

Hungarian ____ MacDowell

Juliette Couture

Remarques par S. E. Mgr E. Yelle, Archevêque Coadjuteur de Saint-Boniface.

O Canada!

Vendredi matin, 6 avril, 9 h.—Rapport du Comité de Nomination.

Election des Officiers pour 1934.

Causerie: "Moyens d'inculquer aux enfants l'amour de la terre", par M. Auguste Dansereau, Instituteur.

Cours de Catéchisme, R. P. Bourque, S.J., LL.D.

Le Concours de français. Discussion générale.

O Canada!

Fête de la Ligue des Institutrices Catholiques

Veuillez vous rappeler, chères collègues, que notre Ligue célèbrera sa fête annuelle le jeudi 5 avril. Il y aura la Sainte Messe à l'église du Sacré-Coeur, à 9 h. précises. Comme les conditions sont loin de s'être améliorées, la fête religieuse seulement sera au programme.

Nous demandons que les membres veuillent montrer beaucoup de générosité et viennent puiser les grâces que Notre-Dame du Sacré-Coeur réserve aux membres fidèles.

La Ligue invite chaleureusement les communautés religieuses et les membres du clergé. Tous nos amis et nos bienfaiteurs seront aussi les bienvenus.

LA SECRETAIRE.

SURPRISES DE L'AFFAIRE STAVISKY

Le banquier escroc était le chef d'une bande de terroristes—Un complot pour s'emparer de la Guyane française—Menaces contre un ministre

Paris—Pendant que les enquêteurs officiels continuent à recomposer, pièce à pièce, le scandale ensanglanté du crédit municipal de Bayonne, la figure de Serge Stavisky apparait sous un autre aspect. L'homme aux multiples entreprises, toutes plus louches les unes que les autres, aurait été, dit-on, le chef et l'animateur d'une bande de terroristes.

En repassant certains mystères encore inexpliqués des annales judiciaires, on a constaté qu'un certain nombre de personnes mortes de mort violente, y compris un député empoisonné il y a sept ans, avaient été en relations avec Stavisky ou sa bande.

Les membres du comité d'enquête ont déclaré que certaines découvertes récentes ont changé totalement l'aspect de l'affaire. Les députés sont littéralement ahuris des ramifications de l'affaire. Le comité d'enquête a entendu des témoignages à l'effet que le député Jean Galmot, empoisonné il y a sept ans à Cayenne, Guyane française, était en relations avec Stavisky, et l'on a produit une série de lettres pour corroborer ce témoignage. On se rappelle que cinq personnes furent tuées dans les émeutes qui eurent lieu à cette époque à la suite de cette affaire.

Complot fantastique

Un complot fantastique pour s'emparer de la Guyane française, sur la côte nord de l'Amérique du sud, libérer les prisonniers de l'Ile du Diable et établir un Etat indépendant est imputé à Stavisky.

Ce complot a été révélé par une étude des lettres que le financier suicidé aurait échangées avec feu Jean Galmot, un député que Stavisky aurait fait empoisonner quand il trahit la bande Stavisky en 1926.

Le complot de l'Ile du Diable a créé naturellement toute une sensation. En 1925, Stavisky aurait formé le projet de noliser un navire et de débarquer un détachement armé de mitrailleuses sur la côte près de Maroni, en vue d'attaquer cette ville. La France avait alors 600 policiers et soldats dans la Guyane; la plupart étaient occupés à garder les prisonniers dangereux de la colonie pénale de l'Ile du Diable.

Une querelle entre Galmot et Stavisky empêcha seule la mise à exécution de cette bizarre tentative. Le député révéla à la police la retraite de Stavisky (à Marley) et le banquier fut arrêté en 1926. Mais il tira des ficelles et reprit sa liberté. Quelque temps après, Galmot mourait empoisonné, apparemment par un des affidés de Stavisky.

Un autre mort

Fontainebleau—Le scandale Stavisky vient de causer une autre mort, celle d'un haut fonctionnaire du ministère de l'agriculture nommé Emile Blanchard, qui a succombé à des blessures qu'il s'était infligées en tentant de se suicider. Ce fonctionnaire était accusé d'avoir fait partie du bureau de direction de deux entreprises Stavisky.

Le scandale Stavisky, qui a éclaté lors de l'effondrement du Crédit municipal de Bayonne, a causé quelque 33 morts violentes (celles de Stavisky lui-même, du conseiller Prince, du fonctionnaire Blanchard, et les morts des manifestations et des émeutes de février), quatre tentatives de suicide, un cas de folie, la chute de deux gouvernements.

La foule ameutée

Paris—Des centaines de personnes furieuses ont enfoncé les lignes de la police dans un effort pour mettre la main sur huit prisonniers qu'on amenait à Paris de la prison de Bayonne où ils étaient détenus en rapport avec l'affaire Stavisky. Mais la police a gardé ses hommes.

Des milliers de personnes s'étaient assemblées hors de la gare. La police essaya de sortir promptement par un passage souterrain mais la foule les attendait à la sortie.

Les lignes de la police furent enfoncées par le choc de la foule.

Cinq autobus de la police escortant la voiture cellulaire foncèrent dans la mêlée pour former barrage. Les agents en descendirent pour en venir aux mains avec les émeutiers et ils réussirent finalement à repousser leurs agresseurs. Et les prisonniers furent conduits à la Sûreté.

Stavisky s'est-il bien suicidé?

La commission parlementaire continue son enquête sur le scandale Stavisky. Et l'on apprend que les législateurs commencent à douter de la version policière de la mort du maitre-escroc. Le procès-verbal porte que Stavisky s'est tué d'un coup de revolver à la tête quand il vit les policiers s'approcher pour l'arrêter.

Le doute est causé par un film que l'on a tourné sur les lieux de la tragédie. Ce film a été confisqué par la censure et il a été montré privément aux députés qui forment la commission d'enquête.

Après la présentation du film, les enquêteurs ont conclu qu'il y avait certaines discordances entre le rapport cinématographique et le rapport de la police.

Les films montraient que du sang sortait des narines et de la bouche de Stavisky ainsi que de la poitrine, apparemment. Les députés qui assistaient à cette représentation n'ont pas vu les brûlures de poudre qui se produisent inévitablement quand un coup est porté à bout portant.

La commission a ordonné une nouvelle autopsie.

On accuse Chéron

Des parlementaires ont affirmé que M. Henri Chéron, garde des Sceaux, retardait l'action de la justice dans l'affaire Stavisky.

Si Chéron "ne donne pas satisfaction", il sera sommé de comparaitre devant la commission d'enquête parlementaire. On a menacé de protester auprès du premier ministre Doumergue contre les lenteurs de la justice.

Ministre menacé

M. Henri Queuille, ministre de l'agriculture du cabinet Doumergue, rapporte qu'il a reçu des menaces de mort par téléphone. Il prétend avoir reçu un appel mystérieux vers minuit. Un inconnu l'avertit qu'il serait assasiné dans les quarante-huit heures parce qu'il était "responsable du suicide de Blanchard".

Chambre Provinciale

LES LIBERAUX CONTRE L'ACCORD

Ils abandonnent M. Bracken sur une question de principe—Un vote de 33 contre 7 pour l'adoption du bill en deuxième lecture—La session se prolongera après Pâques

Le bill de "contrôle d'urgence du blé" a été adopté en deuxième lecture vendredi par 33 voix contre sept. Tous les conservateurs, y compris M. Sanford Evans qui l'avait durement critiqué, ont voté avec le gouvernement. L'opposition a réuni deux travaillistes, MM. Queen et Farmer, et cinq libéraux-progressistes: MM. McKinnell, Weibe, Maybank, Schultz et Sigfusson. Ces derniers ont refusé d'envisager le bill comme une mesure économique et ont voulu y voir une question politique.

Mesure antilibérale

Ralph Maybank (Winnipeg) a fait une vigoureuse attaque contre le projet, estimant qu'il est peu sage de l'adopter sans y croire, sous prétexte qu'il va entrer en vigueur de toute façon. Il a rappelé qu'il avait été élu comme libéral pour coopérer avec la politique du gouvernement, mais pas quand elle est en désaccord avec la politique libérale. Le bill de l'accord du blé, avec la restriction sur laquelle il repose, est notoirement antilibéral. M. Maybank prédit que la mesure sera fortement soutenue par la Chambre ,mais qu'on l'appuiera avec répugnance. Bien que l'accord ne soit pas en question, le bill l'endosse cependant. C'est une erreur de l'appeler un "accord". La plupart des nations, comme importatrices, n'ont pas d'obligations. Elles ne promettent pas d'acheter notre blé, mais nous consentons à ne pas essayer de le leur vendre. Elles ne consentent pas à réduire leur production car si les prix montent, ce sera un encouragement suffisant pour les cultivateurs. Elles disent et répètent qu'elles ne laisseront pas notre blé entrer dans leurs pays, si ce n'est en quantités insignifiantes, et nous appelons cela un "accord"!

Avantage de l'accord

Stuart Garson, libéral-progressiste (Fairford) est en faveur du bill. Les pays importateurs, dit-il,—la France, l'Italie et l'Allemagne en particulier, —produisaient beaucoup de blé avant la guerre et ne sont revenus à leur ancien taux de production qu'en 1927. La politique nationale qu'ils ont adoptée est attribuable en partie à la situation monétaire et à leur désir de se suffire à eux-mêmes. En vertu de l'accord, ils ont consenti à ne pas augmenter leurs emblavures, ce qui vaut mieux que pas d'accord du tout, car une augmentation de la production européenne entrainerait l'exclusion du blé canadien de ces marchés. Il y avait à choisir entre l'accord avec un marché possible ou pas d'accord sans espoir de marché.

Surproduction de chômage

Le Dr C. W. Wiebe (Morden et Rhineland) remarque avec beaucoup de vraisemblance que l'on manipule les statistiques selon les besoins de la preuve à faire. A supposer qu'il y ait actuellement surproduction, le Canada y a moins contribué que l'Allemagne, l'Italie et la France. C'est un fait bien connu que les besoins alimentaires de l'humanité varient suivant son activité. Des hommes se livrant à de durs travaux mangent normalement trois fois et demie autant que des hommes au repos et deux fois et demie autant que des hommes qui font un travail ordinaire. Lorsque tant de gens chôment, la consommation du blé doit baisser en conséquence; mais rejeter le blâme sur les producteurs et les punir, c'est absurde: ce n'est pas aller au coeur du problème. M. Bennett a signé l'accord du blé et nous devons adopter ce bill parce que nous sommes engagés par l'honneur à observer la lettre et l'esprit de l'accord; mais je nie qu'il y ait là une question d'honneur.

Un autre libéral

Ivan Schultz (Mountain) rappelle à son tour qu'il a été élu comme un franc libéral et qu'il est de son devoir de défendre les principes libéraux. On ne lui fera pas admettre que la Chambre doit adopter cette loi simplement parce que le gouvernement fédéral l'approuve. Le bill doit être jugé à son mérite. Nous ne pouvons transmettre au parlement fédéral des devoirs et des responsabilités qui sont proprement du domaine provincial.

L'opposition de M. Schultz se résume dans les dix points suivants:

1er—On devrait s'en prendre d'abord aux restrictions commerciales qui forment la base du bill.

2e—Il repose sur un prétendu surplus non prouvé.

3e—Les bénéfices de l'entente sont tous d'un seul côté.

4e—Le fardeau tombe sur les cultivateurs, les plus grandes victimes de la dépression.

5e—Son fonctionement entraine un contrôle bureaucratique peu satisfaisant, inefficace et répugnant.

6e—Tous les droits ordinaires du citoyen garantis par la loi y sont supprimés.

7e—Le Manitoba n'a pas contribué au surplus et ne devrait pas subir une telle mesure.

3e—Le Canada donne une garantie formelle à laquelle il doit se soumettre, tandis que les pays importateurs font des promesses vagues qu'ils n'auront jamais à tenir.

9e—Aucune preuve n'a été donnée que l'accord bénéficiera au cultivateur de l'Ouest, ni qu'il fera monter les prix.

10e—Aucun gouvernement n'a le droit de demander un blanc-seing lui donnant le contrôle absolu de notre industrie foncière sans expliquer comment fonctionnera cette commission du blé.

Pas de politique

N. V. Bachynsky (Fisher) reproche à ses collègues libéraux de s'opposer au bill comme libéraux. C'est introduire la politique dans une question libre, ce que n'ont pas fait les conservateurs et les travaillistes. Lui est pour le bill, bien que libéral.

Le dernier orateur est M. Queen (Winnipeg) qui voit dans cette mesure un aveu de faillite de M. Bennett dans ses efforts pour faire fonctionner le système capitaliste.

Le bill de l'accord du blé est rendu au comité des amendements où les intéressés pourront dire ce qu'ils en pensent.

Pour abolir la taxe sur le salaire

Marcus Hyman a fait, lundi, une proposition intéressante qui, si elle était acceptée, rendrait possible l'abolition de la taxe de 2% sur le salaire. Il s'agirait d'établir une nouvelle taxe de 2% sur les revenus annuels des maisons d'affaires, avec une exemption de $25,000 pour protéger les petits commerçants. Une taxe de ce genre rapporterait beaucoup plus que la somme de $1,500,000 fournie actuellement par la taxe sur le salaire. M. Bracken a paru vivement intéressé par cette recommandation et a remercié M. Hyman.

Le premier ministre ayant proposé de bâcler les affaires de la session cette semaine, afin de lui permettre d'assister à une conférence des premiers ministres provinciaux et de M. Bennett à Ottawa le 3 avril, l'opposition proteste vigoureusement. Rien ne presse. Les semailles sont encore loin. Nos députés reviendront, après Pâques, finir à loisir l'étude des problèmes de la province.

Nouvelles Brèves

Ottawa — Au comité parlementaire de la radio, M. Ashcroft, président de la Dominion Broadcasters' Association, a demandé l'abolition de la Commission de la radio.

Montréal — Six candidats ont annoncé leur intention de se présenter à la mairie de Montréal. Ce sont: Camillien Houde, Armand Dupuis, Anatole Plante, Pierre Desrosiers, Séraphin Ouimet et Salluste Lavery.

Berlin — Les premières pièces de monnaie allemandes à porter l'emblème de la croix gammée des nazis avec l'aigle allemand ont été mises en circulation. Elles portent l'inscription suivante: Le bien commun avant l'intérêt particulier.

Lowell, Mass. — Les RR. PP. Oblats de la province franco-américaine Saint-Jean-Baptiste viennent d'être honorés d'une façon insigne par la nomination de leur supérieur provincial, le T.R.P. Louis-G. Bachand, O.M.I., comme chevalier de la Légion d'honneur.

Cité Vaticane — L'"Osservatore Romano" publie des passages d'une lettre que le cardinal Bertram, archevêque de Bresau, a adressée à son clergé pour lui demander notamment de combattre ouvertement les attaques de quotidiens contre la foi, l'école confessionnelle, les idées catholiques et les institutions religieuses.

Berlin—Le synode de Westphalie, le seul synode évangélique où les chrétiens-allemands sont en minorité, vient de se déclarer indépendant de tous les autres.

Paris— L'archéologue André Malraux croit qu'il faudra attendre la pacification des nomades du désert de Rob-Khâli (ou Dahna) par les Britanniques pour explorer les ruines de la ville antique que l'aviateur Corniglion Molinier et lui ont découvertes du haut d'un avion et qu'il croit être la capitale de la reine de Saba.

Cité Vaticane — En compagnie de 13 cardinaux, le Souverain Pontife a fait une visite d'année sainte à St-Pierre, vendredi.

Dublin — Par 79 voix contre 43, le Dail Eireann a adopté en première lecture le projet que le président de Valera a formé d'abolir le Sénat.

Londres — Contrairement à la coutume, le roi et la reine resteront à Londres pour la fête de Pâques et ne se rendront pas à Windsor car les travaux de reconstruction des appartements privés de leurs Majestés ne sont pas encore terminés.

New-York — Trois mille chauffeurs de taxi ont manifesté avec violence à New-York. Dix policiers à cheval ont été assaillis par les manifestants qui ont malmené les clients de chauffeurs non-grévistes.

Berlin — Les Allemands boivent moins de bière. Avant la guerre, suivant la Gazette de Voss, les Allemands buvaient 26 gallons par tête en 1932 et 1933, ils ne buvaient plus que 13 gallons par tête.

LE RETOUR A L'ENTENTE CORDIALE

C'est, en somme, la garantie que la France demande discrètement à la Grande-Bretagne, pour empêcher la faillite de la conférence du désarmement

Paris. — Le gouvernement à publié la note qu'il adressait récemment à la Grande-Bretagne sur le problème des armements. Il réaffirme, dans ce document, que la principale sanction de toute entente relative aux armements devrait être une action commune des puissances en faveur de la nation qui se trouverait menacée dans sa sécurité du fait d'infractions à l'entente, surtout du fait d'infractions poussées jusqu'à l'agression. Il déclare que si la Grande-Bretagne ne s'engage pas à prêter mainforte contre l'agresseur, on peut considérer comme terminée la conférence de Genève sur le désarmement. Il laisse toutefois une issue pour la convocation d'une conférence dont le but serait de reconnaitre et de limiter le réarmement de l'Allemagne, de limiter les armements des autres pays et de régler la question de la sécurité. Cette conférence serait essentiellement européenne et politique. Les Etats-Unis et la Russie n'y seraient probablement pas invités.

Atteinte à la S. D. N.

Le gouvernement souligne ensuite que signer une entente autorisant l'Allemagne à se réarmer, ce serait porter atteinte à a Société des nations, à laquelle la France "demeure fidèle." Quoi qu'on en dise, la Société des nations, ajoute-t-il, demeure seul organisme capable de fournir une garantie collective de paix.

La meilleure garantie de paix mondiale que pourrait offrir l'Allemagne, ce serait de rentrer sans condition dans la Société des Nations.

Il affirme que l'Allemagne est en train de pousser son réarmement fort au delà du niveau fixé par le traité de Versailles et que la France ne peut pas à la fois approuver ce réarmement et consentir à son propre désarmement. La France, fait-il remarquer, ne peut ni comprendre, ni admettre que le fait que d'un côté on exige un réarmement excessif constitue un argument à faire valoir pour demander le désarmement d'autres puissances. Par conséquent, le projet britannique d'associer une réduction immédiate des armements de certaines puissances au réarmement d'autres puissances soulève de sérieuses objections.

Cinq problèmes

Le gouvernement dit que les cinq problèmes suivants exigent une solution:

La détermination du caractère juridique d'organisation semi-militaires comme les troupes d'assaut nazistes, dont le Reich prétend qu'elles ne se composent pas de soldats, mais que la France veut inclure dans les effectifs allemands.

Les méthodes de surveillance du désarmement.

Une limitation provisoire, puis permanente des budgets d'armements.

La surveillance de la fabrication des armes.

Les garanties d'observation d'un pacte.

Si les nations se dégagent des obligations juridiques qu'elles ont contractées, dit-il en terminant, les puissances ne tiendront compte que de leurs intérêts immédiats. Les gouvernements qui ont compris les leçons du passé préféreraient obtenir l'assurance qu'une nouvelle entente n'aura pas le sort des clauses militaires et des traités de paix. Autrement, il se trouverait consentir à être victimes de leur propre bonne foi. Chaque nouvelle concession aboutit à des nouvelles exigences, ou à quelque infraction du traité.

Réductions de la France

Enfin, le gouvernement rappelle, pour montrer que la France désire une entente même au prix de sacrifices, que de 1920 à 1932, elle a réduit de 66 pour cent la durée du service militaire, de 50 pour cent le nombre de ses divisions, de 25 pour cent ses effectifs et que, de juin 1932 à juin 1933, elle a diminué de 2 milliards 500 millions de francs son budget de défense nationale.

Un incendie qui fait mille victimes au Japon

Hakodate—Plus de 700 personnes ont péri durant la conflagration qui a presque complètement détruit le port de mer de Hakodate. Depuis, 300 victimes ont succombé aux blessures et aux brûlures infligées au cours de la folle panique que détermina l'incendie. Plusieurs centaines de personnes sont blessées ou manquent à l'appel. 23,000 maisons sont en cendres. L'on ne cesse de retirer des cadavres de l'océan où se jetèrent des foules affolées par les flammes. Les pertes matérielles sont d'environ $7,500,000.

Profession chez les Soeurs de Saint-Joseph

Saint-Hyacinthe—Cinq jeunes filles du Manitoba ont prononcé leurs voeux temporaires chez les Soeurs de Saint-Joseph, le 19 mars. Ce sont Miles Marie-Ange Roy et Agathe Mondor, Lorette; Miles Délima, Eva et Gabrielle Morin, Mariapolis.

LES ANCIENS COMBATTANTS DANS LA LUTTE

La grande organisation forte de trois millions d'adhérents accorde son appui à Gaston Doumergue

Paris—La Fédération Nationale des Anciens Combattants, qui compte trois millions d'adhérents, abandonnant sa politique traditionnelle de neutralité, a décidé de prendre une part active à la vie politique du pays. Elle accorde son appui au premier ministre Doumergue qui, samedi, a fait un appel à tous les groupes en faveur de la paix.

Les Anciens Combattants s'opposent au réarmement de l'Allemagne demandé par Hitler et veulent l'indépendance de l'Autriche. Avant tout, ils exigent la restauration de l'autorité de l'Etat avec un exécutif stable, fort et responsable. Ils préconisent l'organisation d'un groupe national et régional de forces économiques, professionnelles et sociales qui participera à la direction des affaires publiques. Les Anciens Combattants se déclarent fermement attachés au régime républicain et résolus à défendre les libertés qui en sont la base.

Des rixes entre socialistes et royalistes ont eu lieu dimanche dans plusiéurs villes, notamment à Tours et à Toulon.

S.E. Mgr Gauthier et M. Gobeil

Montréal—Au nom des professeurs de l'Université de Montréal, Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, a protesté, à titre de chancelier de l'Université, dans une lettre adressée à Mgr A.-V.-J. Piette, recteur, contre les propos tenus à la Chambre des Communes et à une assemblée politique subséquente par le député de Compton, M. Gobeil. Toutefois, la lettre ne mentionne pas le nom du député.

Paris — Dans le monde diplomatique, on dit que la Russie entrera dans la Société des Nations au cours des prochains mois, avant l'assemblée de septembre.

Que le Canada sorte de la Société des Nations

Ottawa—Au Sénat le sénateur A. D. McRae a donné avis d'une motion demandant que le Canada se retire de la Société des nations et qu'aucune somme d'argent ne soit votée pour cette organisation.

Le sénateur McRae a déclaré à l'appui de sa motion que tout le monde reconnait aujourd'hui que la Société des nations n'a pas atteint le but qui avait présidé à sa création, à savoir la paix mondiale. Il a ajouté que les préparatifs de guerre qui se font actuellement dans tous les pays du monde préoccupent tous ceux qui aiment la paix et les Canadiens se rendent compte de la responsabilité qui incombera au Canada comme membre de la Société des nations si leur pays participe aux négociations qui précéderont l'ouverture des hostilités. D'un autre côté, dans les temps difficiles que nous traversons, alors que chaque dollar des ressources du Canada doit être conservé, les paiements à la Société des nations qui se chiffrent maintenant à plusieurs millions de dollars constituent un fardeau accablant.

L'A. C. J. C. au Manitoba

UN PEU PLUS D'ACTION . . .

Un cercle a douze piastres en main et il doit en dépenser trente-six; comment y parvenir? Tel était le problème qui se posait au cercle Sacré-Coeur.

Pas versés dans la magie et incapables de répéter la "multiplication des pains", les membres du conseil se réunirent. Du choc des idées naquit la lumière. . . Un membre proposa que le cercle devint l'agent de notre journal la *"La Liberté"*. . . C'était la solution.

Depuis sa plus tendre enfance, le cercle s'est donc occupé activement de la diffusion de la bonne presse. Un comité spécial dit d'organisation, composé de trois membres, s'occupe de ce travail. C'est ainsi que tous les dimanches, à la sortie des messes, les paroissiens peuvent se procurer le dernier numéro de la *"Liberté"*. Les ventes ne sont pas énormes mais à la lecture du rapport annuel du comité d'organisation on comprend avec raison que *"les petits ruisseaux font les grandes rivières"*. En 1931, de juin à novembre inclusivement, le cercle a vendu 278 numéros, soit une moyenne de 49 par mois, et 296 de septembre 1932 à mai 1933, ou 38 par mois. Le nombre des acheteurs a diminué naturellement, car plusieurs d'entre eux se sont abonnés depuis. Les réabonnements sont une source de revenus et aident sensiblement à grossir la caisse du cercle; en 1929, de septembre à mars 1930, le cercle s'est enrichi de $26 avec ce système!

On peut dire avec raison que le cercle Sacré-Coeur ne cherche pas à faire de grands éclats, mais modestement il travaille et continue à propager la diffusion de la bonne presse. Fidèle à son poste, acharné à la besogne, se contentant de ce que plusieurs seraient portés à négliger, le cercle, depuis déjà plus de cinq ans, fait oeuvre d'apostolat.

Puisque le Comité Régional fait une campagne en faveur du bon journal, le cercle Sacré-Coeur, par la voix de son président, lui souhaite un succès complet. Puissent tous les acéjistes manitobains se convaincre de l'influence et de la puissance de la presse. . . On vous a dit que le journal est le vrai éducateur de la masse; c'est lui le grand informateur des esprits, le directeur suprême des consciences; en un mot, c'est lui le redoutable instituteur. Napoléon Ier en connaissait quelque chose puisqu'il a dit: "Quatre journaux ennemis peuvent faire plus de mal qu'une armée de 100,000 hommes."

L'ennemi attaque par le journal, répondons-lui avec les mêmes armes, car il sèmera de l'ivraie, il fera de la fumée pour nous cacher le ciel, pour nous aveugler et nous griser.

"Savoir être à soi, disait Montaigne, c'est la plus grande chose du monde." Alors restons debout; gardons, en face de cette puissance qui cherche à nous vaincre, une indépendance intellectuelle et morale, digne d'un chrétien et d'un homme, et, de grâce, soyons logiques: *AIDONS NOTRE JOURNAL. . . HALONS AVEC LA "LIBERTE"!*

Hervé SALA,
Président du Cercle Sacré-Coeur.

Les Enfants et les Journaux

La campagne du Comité régional en faveur de la bonne presse et de notre vaillant hebdomadaire, la *"Liberté"* en particulier, touche à sa fin. Les articles parus jusqu'ici nous ont entretenus de la presse, de son utilité, de son influence, des effets funestes de la mauvaise presse, de la nécessité d'assurer, à l'époque difficile que nous vivons, l'existence de notre organe français en cette province.

En parlant journal, bon ou mauvais, on semble s'arrêter tout naturellement aux adultes, à ceux que l'âge, la curiosité, la culture placent au rang de ceux qui lisent. Ainsi en est-il lorsqu'on énumère les dangers et les méfaits de la mauvaise presse.

Si la mentalité religieuse et nationale de l'adulte est menacée et souvent ruinée par la lecture du journal neutre, immoral, qu'en est-il lorsque ce journal pernicieux est laissé en pâture à l'enfant, à l'adolescent? Le journal, "la grande presse quotidienne" est dans la plupart des familles l'unique nourriture de l'esprit. Cette presse commercialisée qui doit payer des dividendes à ses commanditaires, ne songe qu'au tirage. Elle bat monnaie sur la curiosité malsaine de ses lecteurs et leur sert un menu plantureux de nouvelles à sensation introduites par de flamboyantes manchettes: meurtres, suicides vols, brigandages, divorces, concours de beauté, le tout agrémenté de gravures dont le ton frise l'obscénité.

La lecture du journal, c'est la récréation de toute la famille. Le "volume" n'y est donc pas dédaigné. Chacun le dévore, le savoure à son tour. Les enfants n'abandonnent pas la part qui leur revient: caricatures de mauvais goût, légendes dans une langue boiteuse, histoires sans morale.

L'enfant, en feuilletant ces grands journaux, ces "gros" journaux, n'y trouve rien d'édifiant; il n'y rencontre pas le nom de Dieu, omis à dessein pour ne pas contrevenir à la neutralité. Il doute. Il se demande pourquoi son Dieu, qu'on lui a appris à respecter, à aimer, est mis de côté. Il grandit avec des idées vagues, imprécises. Sa mentalité est atteinte. Le mal ne peut que s'aggraver.

Il y a pour les parents une obligation stricte d'éloigner de leurs enfants les lectures dangereuses. Bannir du sein de la famille journaux, revues, magazines à tendances irreligieuses ou simplement neutres. C'est l'unique méthode à employer pour enrayer les ravages de la mauvaise presse et protéger effectivement l'enfance. Faire une guerre sans trêve aux journaux étrangers, attrayants mais perfides qui diffusent de fausses doctrines sur la famille, le mariage et font la part abondante aux crimes de toutes espèces. Ces journaux pénètrent dans les foyers catholiques, au vu et su des parents, et les enfants sont, par absence de vigilance, exposés à une contagion fatale.

Cela ne veut pas dire qu'il faille interdire aux enfants toutes les lectures. Ce serait alors encourager les lectures clandestines. L'enfant a besoin de récréation, de délassement, de détente. S'il aime lire, procurons-lui de saines lectures qui élèvent son âme en développant son esprit.

Ne soyons pas mesquins. Ouvrons nos foyers aux journaux, aux revues, aux livres catholiques. La *"Liberté"* est le journal tout indiqué de la jeunesse. Son *Coin des Enfants* est lu chaque semaine par des milliers d'écoliers et d'écolières qui y trouvent des lectures appropriées à leur âge.

Habituons les enfants à fréquenter la bibliothèque paroissiale où elle existe. On craint ces bibliothèques. On en croit les rayons remplis de livres pieux, ennuyeux, fades. Pourtant, si l'on en consulte les catalogues, on se rend compte qu'il s'y trouve d'excellents ouvrages: histoire, biographies, romans.

En éducation, l'exemple exerce une influence profonde. Donnons le bon exemple aux enfants. Apprenons-leur à exalter la culture française, le bon journal français, le bon livre français.

Au Manitoba, notre journal a un rôle éducatif de premier plan: répandre les saines idées, propager les influences religieuse et française, défendre nos droits, protéger la mentalité. Aidons-le, ouvrons-lui tous les foyers, ce sera un véritable apostolat.

J.-Camille FOURNIER.

Réponse à quelques objections

1. Je lis le journal anglais quotidien: il n'y a rien de nouveau à lire pour moi dans la "Liberté".

—Votre journal anglais vous donne les nouvelles générales du jour. Il y a une foule de nouvelles et de questions qui vous intéressent comme Canadien français et dont il ne souffle jamais mot; vous les trouvez dans la "Liberté". Le journal anglais juge les idées et les événements du point de vue anglo-protestant; la "Liberté" se place au point de vue des intérêts caholiques et français.

2. Pourquoi la "Liberté" n'est-elle pas quotidienne? Elle aurait ainsi plus d'influence et plus d'attrait.

—Le lancement et le soutien d'un journal quotidien demandent des capitaux énormes. Dans les conditions actuelles, nous sommes trop peu nombreux, trop pauvres et trop dispersés pour faire vivre un quotidien. Efforçons-nous d'abord de maintenir et de perfectionner notre modeste hebdomadaire; c'est encore le meilleur moyen de préparer l'avènement du quotidien.

3. Pourquoi la "Liberté" n'a-t-elle pas plus de pages?

—Elle est tombée de dix pages à huit parce que la diminution de ses revenus (abonnements et annonces) lui en a fait une nécessité. Les frais de composition, de rédaction et d'administration d'un journal sont pratiquement les mêmes, qu'il tire à 1,000, 2,000 ou 5,000 numéros; mais il y a une grande marge dans les recettes. Le seul moyen de faire baisser le coût de la production est de faire monter le tirage. Si tous les Franco-Manitobains recevaient la "Liberté", nous pourrions avoir un grand journal qui nous ferait honneur.

4. Le journal est trop cher à $2.00; d'autres donnent plus de papier pour moins cher.

—Les $2.00 par année demandés pour l'abonnement ne représentent même pas le prix coûtant des 52 numéros. Si vous voulez bien tenir compte uniquement des renseignements d'ordre pratique que vous fournit chaque semaine la "Liberté", vous constaterez que vos deux piastres sont un bon placement. La valeur d'un journal ne se mesure pas à son volume en papier. A quoi bon des pages et des pages noircies de faits divers et de nouvelles plus ou moins sensationnelles sans intérêt pour nous, gens de l'Ouest? La "Liberté" est un journal du Manitoba fait pour les Canadiens français du Manitoba. Il est le seul à donner des nouvelles et à traiter des questions vitales pour les Franco-Manitobains. Est-ce que ce service exclusif ne vaut pas $2.00 et bien davantage?

5. Je suis libéral (ou conservateur, ou progressiste); la "Liberté" critique parfois mon parti et je n'aime pas ça.

—Si vous croyez que votre parti a le monopole de la vérité et de l'intelligence, si la plus légère critique vous fait mal, ne lisez jamais un journal qui ne porte pas l'estampille officielle de votre parti. Mais si vous aimez discuter politique à l'occasion, il sera plus profitable pour vous de le faire avec quelqu'un libre de toute attache politique qu'avec un journaliste rouge ou bleu qui doit défendre son parti envers et contre tout. En se plaçant au-dessus des partis, la "Liberté" reconnait, avec tous les esprits réfléchis, qu'il y a pour nous des questions plus importantes que les querelles stériles de la politique.

6. Pour un journal catholique, la "Liberté" ne donne pas assez de nouvelles religieuses et d'articles de doctrine.

—Dans la mesure de ses moyens et avec l'espace dont elle dispose, la "Liberté" s'efforce de satisfaire la moyenne de ses lecteurs,—gens de la campagne qui ne peuvent consacrer à la lecture qu'un minimum de temps,—et de leur donner un peu de tout: nouvelles générales et régionales, directions pontificales et épiscopales, renseignements agricoles, chroniques des centres franco-canadiens, articles variés pour tous les membres de la famille. Le petit nombre de ceux qui réclament une lecture plus étendue et plus relevée savent qu'il existe d'autres journaux répondant à cette fin.

7. La "Liberté" est un journal trop religieux; elle aurait plus de succès avec un programme d'un catholicisme moins militant.

—Le catholicisme de la "Liberté" n'a rien d'agressif. Elle défend au besoin les principes méconnus par les législateurs et certaines organisations plus ou moins suspectes; elle cherche à préserver les nôtres contre les dangers résultant d'un nombreux entourage non catholique. Elle ne saurait agir autrement. Si la langue est la gardienne de la foi, l'expérience nous montre que la foi est aussi, dans de nombreux cas, la gardienne de la langue.

8. Les chroniques de paroisses offrent peu d'intérêt et pourraient être remplacées par de la matière plus utile.

—C'est la page qu'on lit la première à la campagne. On y trouve un tableau d'ensemble des activités religieuses, sociales et nationales de nos centres ruraux. C'est un trait d'union entre nos différentes paroisses disséminées sur un vaste territoire.

9. Mais on n'y voit jamais des nouvelles de notre place.... Sommes-nous trop peu de chose pour qu'on s'occupe de nous?....

—La rédaction de la "Liberté" ne peut se transporter chaque semaine chez vous pour noter ce qui s'y passe. Elle ne demande pas mieux que de vous ouvrir ses colonnes. Y a-t-il dans la paroisse un correspondant attitré? S'est-on occupé d'en trouver un?

10. La "Liberté" consacre toute une page aux enfants. En quoi cela peut-il intéresser les grandes personnes?

—Journal de la famille, la "Liberté" ne saurait négliger la jeune génération. Elle se doit à elle-même de seconder le travail de nos instituteurs et institutrices et de notre Association d'Education en faisant sa large part pour la cause du français. Le "Coin des Enfants" ne fait pas seulement les délices des écoliers et écolières; il est tenu en très haute estime par nos éducateurs et éducatrices et par tous les parents qui ont à coeur la formation de leurs enfants.

Mort du R. P. Alexandre Lajeunese, O.M.I.

Ottawa—Le R.P. Joseph-Alexandre Lajeunesse, O.M.I., est mort après une brève maladie dans sa 63e année. Il avait été intimement lié à l'oeuvre de l'Université comme professeur, vice-recteur et préfet des études.

Le Père Lajeunesse était le frère de Son Excellence Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, et le neveu de feu Son Excellence Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., prédécesseur de Mgr Lajeunesse. Il laisse un autre frère, le R.P. Arthur Lajeunesse, O.M.I., missionnaire à North Battleford, Sask., et quatre soeurs dont trois religieuses.

Le Père Lajeunesse possédait les grades de Maître-ès-Arts, de Licencié en Philosophie et de Docteur en Théologie.

Décès du R. P. J.-M. Bacon, O.P.

Saint-Hyacinthe, P.Q. — Le R. P. Jean-Marie Bacon, dominicain, est décédé à l'hôpital Saint-Charles, à l'âge de 70 ans. Il eut une vie religieuse bien remplie. Né à Saint-Pierre de Montmagny, il fut ordonné prêtre séculier en 1887 et entra chez les Dominicains en 1892. La majeure partie de sa vie se passa à Saint-Hyacintha où il fut curé et sous-prieur. Il fut aussi supérieur à Québec et prieur à Ottawa.

Foudroyé par une attaque de paralysie le 21 mars, il laisse dans le deuil un frère, le Colonel Bacon, M.D., de Saint-Alexandre, de Kamouraska.

La vie est belle quand elle n'est pas à soi.

René BAZIN.

ECHOS D'EUROPE

La colère de Paris

Lettre ouverte aux amis de la France dans les nations américaines

Je redoute que les Amis de la France à l'étranger interprètent mal les événements qui, par leur soudaineté, ont étonné la France et le monde, tel que la nuit tragique de Paris du 6 au 7 février 1934. C'est à eux que j'adresse les remarques qui suivent.

La France a toujours dérouté les observateurs étrangers par ses redressements subits et improvisés, succédant à des périodes d'attente, de défaite, de scepticisme ou de laisser-aller; dans toute son histoire, c'est quand elle s'est trouvée au bord de l'abîme, qu'elle s'est relevée: Bouvines, Orléans, Denain, Valmy, la Marne, juillet 1918, août 1926; il lui faut le péril extrême pour faire trêve aux luttes partisanes ou bouter dehors l'ennemi; elle triomphe du danger, quand il va l'étouffer.

Restant ici entièrement étranger aux questions de politique intérieure en France, nous ne voulons pas étudier les problèmes actuels, pour examiner qui a raison ou tort; nous voulons seulement expliquer la psychologie présente du peuple de Paris et pourquoi a éclaté cette subite "colère de Paris".

* * *

Il est souvent arbitraire de prétendre traduire les sentiments qui animent une foule, souvent si divers et contradictoires. Voici, cependant, rapportés objectivement, qu'on les partage ou non, ceux que je retiens comme une moyenne: formant le fond du tableau, quinze ans de rancoeurs depuis l'armistice pour avoir si mal profité de la victoire, et pour n'avoir pas su, par incapacité ou faiblesse, conjurer le présent danger allemand; se détachant sur ce fond, un mépris croissant de gouvernants et de politiciens, dont les scandales récents ont montré les tares; la crise générale y ajoute un mécontentement latent; enfin des nominations ont laissé l'impression au peuple que certains dirigeants, à la fois oscillants et brutaux, voulaient jouer une partie "contre Paris" et le "mettre au pas", qu'il lui imposait des préfets comme des maitres étrangers et le rendait ridicule aux yeux du monde en mettant un policier à la tête de la Comédie-Française; sans discuter le bien-fondé de ces opinions, sachez seulement qu'en fait l'immense majorité du peuple de Paris les partage; ce sont ces sentiments discutables, mais très nobles, qui ont provoqué les incidents de la fameuse nuit du 6 au 7 février: passion de la justice; désir d'avoir des chefs honorables, capables, respectant la liberté de tous et étrangers aux compromissions partisanes; ces tendances refoulées depuis longtemps par goût de l'ordre, de la paix et de l'équilibre,—qui constitue le fond du caractère parisien,—ont éclaté tout à coup, sous le coup de fouet de ce que "Paris" a considéré comme une insulte.

Ajoutez qu'à Paris, depuis des décades, la police ne fusille pas le peuple; les ministres et préfets de police savent que cette répression engendre de suite les événements les plus graves et est complètement inefficace; le 6 février, vers 8 ou 9 heures du soir, la foule apprit la nouvelle, qui se répandit comme une trainée de poudre (je dinais au restaurant loin de là et le maitre d'hôtel à 8 heures et demie me dit: "ILS" ont tiré à la Concorde); la réaction fut instantanée: à son sens, il fallait ou vouloir la brimer, ou être incapable et inconscient pour avoir laissé les gardes-mobiles, inconnus à Paris, effectuer des feux de salve; cette foule, bien loin d'avoir peur, s'enflamma et c'est alors que les anciens combattants et autres partirent "en avant".

Un homme aussi respecté que le bâtonnier des avocats de Paris, Me de Saint-Auban, dans une allocution désormais fameuse au Palais de Justice traduisit le lendemain 7 février les sentiments de cette foule parisienne en disant: "Nous examinerons dans quelle mesure notre discipline professionnelle peut s'appliquer à des assassins politiques qui, dans la plénitude de leur responsabilité, ont fait tirer sur des citoyens".

Ce sont ces réactions de l'âme populaire qu'il faut que vous connaissiez, pour comprendre la signification du mouvement, quelque jugement qu'on porte à ce sujet.

Il est à peine besoin d'ajouter que les excès, comme incendie de kiosques ou de voitures, bris et dévastation de devantures, sont le fait d'éléments troubles, qui viennent toujours se mêler aux manifestations de la rue; le 6 février, à 11 heures du soir, alors que toutes les maisons de Paris étaient obscures, l'ambassade des Soviets, rue de Grenelle, était éclairée "a giorno".

* * *

Que les Amis de la France dans les Nations Américaines sachent trouver la réalité sous les apparences. Que l'on approuve ou non la population parisienne, la question n'est pas là; il n'y eut rien que de noble et de désintéressé dans son sursaut du 6 février; la plupart n'y participèrent qu'avec tristesse et, ainsi qu'au cours de la guerre, comme pour un sacrifice volontaire.

Veuillez aller au fond des choses: Paris aspire à la paix, mais à la vraie; à l'ordre, mais à l'ordre réel, fondé sur la justice; à la sagesse, mais à celle qui repousse les passions partisanes; ce n'est pas seulement l'Edit de Nantes des partis que Paris réclame, car les politiciens et partis politiques ne l'intéressent plus guère; ce à quoi cette foule aspire, c'est à un mouvement d'ordre, de liberté et de justice, dirigé par des hommes d'honneur. Paris veut pouvoir respecter ses dirigeants.

Si les Amis de France en Amérique veulent bien méditer ces remarques, ils comprendront sans doute ce que ces désordres cachent de grandeur réelle et leur jugement sur la France pourra être plus équitable et plus perspicace.

La reine-douairière de Hollande est décédée

La Haye—La reine, mère Emma de Hollande est décédée de bonne heure ce matin à la suite d'une bronchite.

Née le 2 août 1858, elle était la fille du prince George Waldeck. A l'âge de 20 ans, elle devint la femme de Guillaume III, roi de Hollande, et par sa douceur et son dévouement, elle gagna immédiatement le coeur de ses nouveaux sujets. Tous les partis politiques l'ont toujours entourée d'une respectueuse adoration.

Sa popularité augmenta surtout durant les huit années où elle fut la régente du royaume de Hollande, après la mort de Guillaume III en 1890 jusqu'en 1898 alors que sa fille la princesse Wilhemine, devint majeure et monta sur le trône. Depuis cette date, elle vécut dans la retraite; ses sujets ne l'oublièrent pas et ne perdirent jamais une occasion de lui témoigner leur loyauté et leur affection.

Sur la piste d'une bande internationale d'espions

Paris — Interrogés pendant sept heures, les époux Switz, citoyens des Etats-Unis, ont mis la police sur la piste d'une bande d'espions opérant en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en France pour le compte de l'Allemagne et des Soviets. Les Switz ont fait des aveux et grâce aux informations obtenues d'eux, la police a arrêté un officier français à sa retraite, le colonel Dumoulin, dit Charras, propriétaire d'une publication militaire; un ingénieur français nommé Aubry, qui est au service d'une poudrerie, et la femme de cet ingénieur; un chimiste nommé Vatrosiarsreich, Roumain devenu Français par naturalisation et qui est attaché à l'Institut national de biologie; Mlle Riva Davidovici, Roumaine, dentiste. La police compte effectuer encore une vingtaine d'arrestations. Elle a cherché à arrêter une Roumaine mariée à un Français, mais cette personne s'était enfuie.

De nombreux documents ont été saisis.

La police de la Grande-Bretagne et celle des Etats-Unis coopèrent avec la police française et a très considérablement contribué à l'éclaircissement de certains points essentiels.

Marcel Dupré à St-Sulpice

Paris—Les nombreux admirateurs de Marcel Dupré, le grand organiste français, président honoraire du Conservatoire National de Musique du Canada, apprendront avec plaisir qu'il devient organiste titulaire des orgues de Saint-Sulpice, à Prais.

M. Marcel Dupré succède au maître Charles-Marie Widor, professeur de haute composition au Conservatoire de Paris. Widor, qui a atteint sa quatre-vingt-dixième année, se retire et il a désigné lui-même comme successeur son disciple préféré.

L'orgue de Saint-Sulpice est réputé comme le plus grand et le plus beau de France.

Le "Surcouf" plong en mer à 260 pieds

Brest, France—Le "Surcouf", de 3,800 tonneaux, le plus gros sous-marin du monde, a terminé ses épreuves de plongée en descendant à 260 pieds sous la surface de la mer. Il se rendra à Cherbourg avant de commencer une croisière autour du monde.

Programme de restauration sociale

Le programme de restauration sociale, élaboré par un groupe de dix laics désireux d'apporter un remède à la crise dont nous souffrons et d'établir un ordre nouveau plus conforme à la justice sociale et appuyé sur l'enseignement des Souverains Pontifes, demandait des explications et commentaires. Ce travail vient d'être fait par quatre des signataires: MM. Albert Rioux, président de l'Union catholique des Cultivateurs (partie agricole), Alfred Charpentier, président du Conseil central des Syndicats catholiques de Montréal (partie ouvrière), le docteur Philippe Hamel, président de l'Association dentaire du Canada (partie financière), le notaire Wilfrid Guérin, directeur de l'Action nationale (partie politique). Chacun de ces auteurs, dégagé de tout esprit de parti et uniquement soucieux du bien commun, expose et commente avec une réelle compétence les différentes réformes que contient le programme de restauration. Ces quatre études forment une brochure de 80 pages que publie l'Ecole Sociale Populaire, se vend 25 sous à comme introduction une brève mise au point concernant l'origine de ce programme et le but poursuivi par les signataires. Cette brochure, qui fait partie de la Collection de l'Ecole Sociale Populaire, se vent 25 sous à son secrétariat, 1961, rue Rachel Est, Montréal, ou à L'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal. Elle sera utile à tous ceux qu'intéresse la chose publique.

VOLUME XXI WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 28 MARS 1934 NUMERO 48

L'apostolat du journal, sans doute, ne saurait suppléer celui de la chaire, mais sous certains rapports il est plus important, et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe d'enseigner et de prêcher.

MGR A.-A. SINNOTT.

LA LIBERTÉ

Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume dans les mains viles. Avec cela on gâte un siècle. Il s'écrit aujourd'hui des choses qui lèveront en semences de crimes.

LOUIS VEUILLOT.

JOIE ET LOUANGE

Avez-vous éprouvé plus purs tressaillements d'allégresse qu'en entendant chanter le *Regina coeli?* Ecoutez cette petite merveille d'antienne, cette porteuse de joie toute émaillée d'Alléluias sertis en des phrases très brèves, aux notes claires et rapides:

Regina coeli, laetare, alleluia!
Quia quem meruisti portare, alleluia!
Resurrexit sicut dixit, alleluia!
Ora pro nobis Deum, alleluia!

La mélodie grégorienne ne fait-elle pas carillonner ces syllabes cristallines où se jouent, toutes légères, les petites voyelles *e* et *i*?

Ce sont encore des mots de liesse que redisent les verset, répons et oraison; c'est de la joie qui se répète coup sur coup et sans fatigue, comme un enfant qui bat des mains pour acclamer sa mère.

La tradition rapporte que les anges chantèrent le début de cette antienne lors d'une procession organisée par le Pape saint Grégoire pour la cessation de la peste qui ravageait alors la ville de Rome. L'on portait en tête le tableau de la Vierge attribué au pinceau de saint Luc, et l'on parvenait au mausolée d'Adrien, lorsque les voix angéliques entonnèrent la louange de leur Reine. Quand elles se furent tues, le Pontife, transporté d'une sainte allégresse, osa unir les supplications des hommes à l'hymne des anges et s'écria:

Ora pro nobis Deum, alleluia!

Il aperçut alors, sur la cime du mausolée, l'ange du Seigneur remettant l'épée au fourreau, tel qu'il y est représenté de nos jours: l'intercession de Marie avait mis fin au fléau.

Ainsi les anges et le Pape, les cieux et la terre s'étaient unis ce jour-là pour offrir à la Mère de Dieu cette fleur de joie et de louange. Et chaque année, au temps de Pâques, le même concert se renouvelle pour qu'ici-bas les fidèles élèvent leurs âmes vers le ciel.

Cette harmonie de la terre et des cieux, pourrait-on la souhaiter plus étendue et plus stable? Notre monde ne serait-il pas moins une vallée de larmes si la louange céleste y faisait plus souvent et plus fortement entendre ses consolantes mélodies?

Hélas! l'homme ne sait pas assez goûter les choses d'en haut: *Quae sursum sunt sapite. . .* Les soucis terrestres le pressent de tous côtés, sans doute, mais il oublie trop souvent qu'il gagnerait à "chercher d'abord le royaume des cieux".

Pour en retrouver le chemin, en oubliant les tristesses de la terre, qu'il commence par s'oublier lui-même pour penser à sa Mère, à la joie si grande qu'il ressentit au matin de Pâques, il y a dix-neuf cents ans; qu'il la complimente au sujet de la paix et du bonheur si mérités qu'elle goûta au lendemain de sa douloureuse Compassion, par laquelle elle nous enfanta à une vie nouvelle dans le Christ.

Les fils de Marie seraient-ils les derniers, parmi les créatures, à chanter les louanges désintéressées de leur Mère du ciel?

Pour le Cercle Molière

Après avoir frisé la victoire (par un point) au concours d'art dramatique régional de Winnipeg, le Cercle Molière est invité à participer à la joute finale qui aura lieu à Ottawa, dans la semaine du 23 avril.

De l'aveu d'un grand nombre de spectateurs désintéressés, la troupe qui interpréta le deuxième acte de "Blanchette" fit preuve de tant de talent et d'une compréhension si profonde de l'oeuvre de Brieux, qu'autant valait la classer première ex-aequo avec celle de Selkirk, désignée pour aller disputer le trophée Bessborough. Heureusement, les règlements du festival qui pourvoient à deux sections du tournoi, anglaise et française, prévenaient en quelque sorte le geste gracieux que de sympathiques amis voulaient faire; car si le MOLIERE est appelé dans la capitale c'est en vertu du principe du bilinguisme, consacré par le comité central et que nous nous devons d'appuyer par tous les moyens.

Depuis huit ans, le Cercle Molière propose, dans le domaine du théâtre, une réalisation concrète de l'idéal français qui anime, à des degrés divers, nos sociétés nationales. Ses acteurs, par le choix de belles et fortes pièces, par la vérité du jeu et l'élégance de la diction, rendent à la langue française un hommage constant dont notre vie quotidienne pourrait s'inspirer avec profit.

Ces exemples de bon parler, le Cercle Molière les a donnés avec désintéressement, au prix de fatigues et de sacrifices réels; ces efforts artistiques ont toujours été tentés selon un sens très haut de la solidarité, puisque, en de nombreuses occasions, ses acteurs ont été appelés, soit à compléter, soit à égayer une soirée, et l'empressement avec lequel ils ont prêté leur concours est tout à leur crédit. Ce sont eux qui nous représenteront là-bas, eux qui ont notre confiance, notre reconnaissance et notre admiration; agents d'amitiés françaises, puisse leur exemple déterminer nos groupements français des autres provinces à se joindre à ce mouvement.

* * *

Mais voilà qu'après s'être distingué chez lui et avoir distribué aux oeuvres la presque totalité de ses recettes, le Cercle est presque confus de l'honneur qui lui échoit, la question d'argent présentant un obstacle sérieux, sinon insurmontable.

Pour lui permettre d'aplanir cette difficulté, Lady Tupper, présidente du festival régional, a spontanément offert les profits d'une des représentations de "Macbeth" qui seront prochainement données avec le concours de M. Rupert Harvey. Quelques sociétés, quelques dames et amis du théâtre français amateur ont promis des contributions, et ce sont tous gens de parole.

M. Arthur Boutal lui-même, au zèle et à la compétence de qui nous sommes redevables de tant de si beaux spectacles et qui est le principal artisan du dernier succès, donnera une seconde représentation de "Blanchette", dans la salle de l'Académie Provencher, le 10 avril prochain, toujours au profit du voyage. La pièce est une de celles qu'il faut voir; pièce sociale qui traite de l'éternel problème de la campagne désertée par les jeunes, elle contient assez de moelle et de matière à réflexion pour qu'on puisse la revoir avec plaisir et profit.

Nous avons la ferme conviction que tous ceux qu'intéresse l'oeuvre du Cercle Molière et que passionne l'avenir de la langue et de l'art français au Manitoba feront bon accueil à nos propagandistes; nous prions tous ceux qui peuvent le faire d'acheter les billets qu'on leur offrira. Car ils procureront ainsi à un groupe des nôtres le privilège de témoigner, à la face de la nation entière, de la vitalité de la race au Manitoba et de l'effort qui se poursuit sans relâche, et non sans succès, pour y maintenir toujours vive la flamme latine et française.

Louis-Philippe GAGNON.

LA RADIO-ETAT

Est-il permis de risquer ce titre,—proposé par l'*Ordre*, le nouveau quotidien de Montréal,—pour désigner d'un terme bref et clair ce que l'on est convenu d'appeler longuement notre *Commission Canadienne de la Radiodiffusion?*

Cette commission vient de publier le rapport provisoire sur la première année de son exercice. La version française est parue en même temps que la version anglaise, ce qui prouve une fois de plus que le vrai bilinguisme officiel est possible, à la condition que l'on y veille en haut lieu.

Cette première année d'existence de notre Radio-Etat a été quelque peu mouvementée et il ne pouvait guère en être autrement. Qu'on songe à la multiplicité des problèmes qu'avaient à étudier les commissaires, à l'étendue et à l'importance d'une tâche qui consistait à établir un réseau de postes couvrant tout le pays, à préparer des programmes susceptibles de répondre aux desiderata du plus grand nombre des auditeurs! Il y a eu des tâtonnements et même des erreurs inévitables, mais il est certain que la situation radiophonique s'est grandement améliorée depuis un an.

Les programmes réguliers de la Commission occupent maintenant quarante-huit heures par semaine. Ils sont excellents dans leur ensemble et bien supérieurs à ceux des postes commerciaux dont la pauvre réclame est entrelardée de bien pauvre musique. Les concerts du réseau national nous font entendre les meilleurs artistes du pays, les meilleurs orchestres et fanfares des grandes villes. Grâce à un système heureux d'échange, les concerts du dimanche après-midi de la Philharmonique de New-York et les grands opéras joués au Metropolitan de la même ville sont à la portée de tous les radiophiles canadiens, tandis que la Commission transmet ses meilleurs programmes aux Etats-Unis où ils sont fort appréciés. La Radio-Etat, qui met en communication quotidienne nos provinces d'un océan à l'autre, est un merveilleux instrument pour développer chez nous un esprit national plus vigoureux. S'il existe encore des adversaires du régime qui fonctionne depuis un an, on peut dire que l'expérience a été favorable et que la partie est gagnée.

* * *

Cet important service fédéral comportait une réalisation pratique du bilinguisme. Elle nous a été accordée dans une certaine mesure, mais non sans protestation dans quelques milieux, comme il fallait s'y attendre. On n'a pas oublié les poussées de fanatisme aigu auxquelles elle donna lieu. Les criailleries ont cessé momentanément, mais il ne faudrait pas croire que les loges ont désarmé. Nous savons de source autorisée qu'une violente offensive va être déclenchée tout prochainement à Ottawa. On va s'efforcer d'obtenir le bannissement du français des programmes de la Commission, sous le prétexte que l'Ouest n'en veut à aucun prix.

Ce n'est pas bien malin de produire quelques milliers de signatures à l'appui de cette audacieuse affirmation. Pour une poignée de naïfs à qui l'on a réussi à faire croire que quelques chansons françaises et quelques annonces bilingues radiodiffusées à travers les prairies mettent en danger les institutions du pays, il y a la masse silencieuse des braves gens de toutes nationalités qui trouvent naturel d'entendre parler une langue qu'ils savent officielle au Canada et jouissent d'une audition musicale donnée par de bons artistes, même français. Avant l'établissement de la Commission, la '*Liberté*', désirant combler une lacune regrettable dans l'Ouest, avait organisé à Winnipeg une heure française hebdomadaire. Ce qui nous frappa dans le monceau de témoignages d'approbations reçus de partout, ce fut moins la gratitude émue de nos compatriotes — elle était prévue — que la surprise de tant de lettres d'inconnus rédigées en anglais, qui louaient hautement notre initiative.

Les Canadiens français de l'Ouest entendent que leur langue ne soit pas ignorée dans un service aussi important que la Radio-Etat, mais nos concitoyens d'autres origines ont aussi leur mot à dire. De quel droit les priverait-on d'un élément de culture qu'ils savent apprécier et qui devrait leur être facilité dans un pays où le français est langue officielle?

Au cas où nos gouvernants les auraient oubliées, on ferait bien de leur rappeler ces choses élémentaires. Les absents ont toujours tort. Aussi est-il urgent de contrebalancer le poids des réclamations orangistes par une contre-attaque digne et ferme.

Donatien FREMONT.

De-ci de-là

Le dix-neuvième centenaire de l'institution de la sainte Eucharistie

Dimanche dernier, dans toutes les églises du diocèse de Winnipeg, à l'occasion de la fin de l'Année Sainte qui se termine le jour de Pâques, il y a eu une heure d'adoration pour commémorer le dix-neuvième centenaire de l'institution de la sainte Eucharistie.

Son Excellence Mgr Sinnott a exhorté les fidèles à venir communier en foule le matin du Jeudi-Saint.

"Il n'y a pas d'autre moyen, a-t-il dit, d'honorer, aimer et remercier notre Rédempteur que le moyen divin, —le moyen qu'Il nous enseigna lui-même quand Il nous donna ce pain céleste comme une commémoration perpétuelle de sa Passion et de sa mort. "Faites ceci en mémoire de moi", dit-il. Faisons donc ce qu'Il demande. Asseyons-nous avec Lui et rompons le pain avec Lui au banquet qu'Il a préparé. Que notre communion générale du Jeudi-Saint soit une grande manifestation de notre foi catholique et de notre dévotion. Je ne saurais croire qu'aucun Catholique puisse rester indifférent à cette Commémoration, pas plus qu'il n'aurait pu rester indifférent s'il avait été dans la chambre du Cénacle, il y a dix-neuf-cents ans, quand Jésus-Christ institua la sainte Eucharistie."

Où peut conduire l'amour de l'indépendance à 82 ans

M. Philippe-Alexandre Saint-Laurent, de La Broquerie, qui est âgé de 82 ans, touchait depuis deux ans la pension des vieillards. Au commencement de cette année, il a appris que sa succession, improductive par suite de la dépression, était grevée de 5% d'intérêts composés pour les payements de cette pension. M. Saint-Laurent, qui pendant toute sa vie n'a jamais eu de dettes, craignant de priver ses héritiers de quelques piastres qu'il comptait leur laisser, a immédiatement refusé de toucher sa pension de nouveau. De plus, il a fait consentir le gouvernement à accepter $100 par année pendant cinq ans de la municipalité de La Broquerie, qui lui doit $2,000, en remboursement de ce qu'il a reçu jusqu'ici. Et maintenant, il peut dormir tranquille: il n'a pas de dette!

M. Saint-Laurent, qui a 82 ans, et sa femme, qui en a 71, ont droit chacun à une pension annuelle de $240. Ils préfèrent y renoncer plutôt que d'entamer l'avoir destiné à leurs enfants et vivre simplement selon leurs modestes moyens. M. Saint-Laurent est ferblantier et, malgré son grand âge, n'a pas peur du travail. Bel exemple de vaillance en notre temps de chômage et de secours direct!

Les maladies par T.S.F.

Le professeur Newell directeur des laboratoires de la Ligue nationale anglaise d'hygiène, aurait découvert que tous les microbes émettaient des radiations. Il en a tiré une conséquence aussi effarante qu'inattendue.

Il prend les microbes d'une maladie quelconque, il les cultive de façon à en obtenir un bouillon d'une grande intensité.

Cette culture microbienne émet une radiation analogue à celle d'un poste émetteur de T.S.F. Grâce à des lampes spéciales, cette radiation peut être convenablement amplifiée et ensuite projetée à une certaine distance.

De cette façon, il serait possible de communiquer par T.S.F., à des personnes éloignées de plusieurs kilomètres, la maladie provoquée par le microbe de la nature.

Cette découverte laisserait loin derrière elle les gaz asphyxiants, les bombes microbiennes et tous les autres procédés barbares de la guerre moderne.

Espérons que l'aimable monsieur des laboratoires de la "Ligue nationale anglaise d'hygiène" se sera trompé.

Lamartine patineur

Nous sommes à la saison du patinage. C'est un sport vieux comme le monde et les hommes. Lamartine se plaisait à le pratiquer. Dans ses *Confidences*, écrites au soir de sa vie, il a magnifiquement évoqué ses évolutions sur les lacs:

"C'était pour moi, dit-il, et ce serait encore, si je ne respectais pas mes années, une telle ivresse des sens et un si voluptueux étourdissement de la pensée que je ne puis y songer sans émotion. Se sentir emporté avec la rapidité de la flèche et avec les gracieuses ondulations de l'oiseau de l'air sur une surface plane, brillante, sonore et perfide; s'imprimer à soi-même, par un simple balancement du corps et pour ainsi dire par le seul gouvernail de la volonté, toutes les courbes, toutes les inflexions de la barque sur la mer ou de l'aigle planant dans le bleu du ciel... Les chevaux mêmes, que j'ai tant aimés, ne donnent pas au cavalier ce délire mélancolique que les grands lacs glacés donnent au patineur."

Existe-t-il encore des esclaves?

Oui, il existe encore des esclaves, et en plus grande quantité qu'on ne se l'imagine. La Chine, l'Abyssinie, l'Arabie et la République du Liberia sont les principaux centres où fleurit encore cette déplorable industrie.

Sur les côtes de l'Arabie, ce genre de commerce revêt une intensité toute particulière. Les navires de guerre des nations civilisées, de l'Angleterre notamment, font sur mer une chasse active aux "négriers".

Mais ces derniers, lorsqu'ils se voient sur le point d'être capturés et visités, lancent une partie de leur cargaison humaine par-dessus bord et s'enfuient, tandis que les poursuivant s'arrêtent pour repêcher les victimes de cette manoeuvre abominable.

On a la preuve récemment qu'un gros trafiquant avait passé un contrat pour livrer 3,000 esclaves à 9 livres sterling par tête.

Apostolat de la Prière

Intention générale bénie par le Saint-Père

LES FRUITS DE L'ANNEE SAINTE

Notre Saint-Père le Pape nous a énuméré, dans la Bulle d'indiction du jubilé (16 janvier 1933), les fruits qu'il désire voir mûrir: paix aux âmes, liberté de l'Eglise, concorde des humains. Au consistoire de mars 1933, il précise un autre série de fruits surnaturels: que les hommes se reconnaissent pécheurs; qu'ils cherchent dans les pensées supraterrestres un adoucissement au malaise général. Rajustement économique, limitation des armements, règlement des dettes de guerre, tous ces problèmes aigus dont souffre l'Europe sont passés en revue par le Saint-Père. Il nous livre ensuite son secret: les fruits de l'Année sainte mûriront s'ils reçoivent du dehors le soleil et la rosée: grâce divine, qui nourrira la sève intérieure: sens chrétien fait d'humilité, de prière, d'amour fraternel. Prions durant ce mois pour que paraisse ce soleil, pour que tombe cette rosée sur le coeur fatigué des humains.

Intention missionnaire

PALESTINE, SYRIE, ASIE MINEURE

La Palestine compte 24,000 catholiques, 120,000 juifs, 1,000,000 de musulmans. La Syrie compte seulement 10,810 catholiques sur une population de 3,000,000. L'Asie Mineure, autrefois évangélisée par saint Jean et saint Paul, a vu disparaître les églises sous l'oppression méthodique des musulmans. A notre prière de ramener au bercail du Christ ces dispersés du schisme et de la persécution.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Drôle d'élite intellectuelle

Le Devoir (Lucien Desbiens):

Si nous ne lui mettons un frein, le sport étouffera complètement d'ici peu de temps notre vie intellectuelle. Regardons autour de nous l'"élite intellectuelle" — ou du moins ce qu'on a convenu d'appeler ainsi. Drôle d'élite intellectuelle en vérité que celle d'aujourd'hui dont la passion dominante, le souci le plus noble c'est de suivre à la radio, dans le journal ou dans les arènes, les combats de boxe et de lutte ou autres exploits du même genre. Cette élite dont le sens intellectuel s'est atrophié devrait méditer les graves paroles que prononçait dans sa cathédrale, dimanche dernier, le cardinal-archevêque de Québec. La voix autorisée de Son Eminence le cardinal Villeneuve s'élevait contre "ces parties cruelles et parfois sanguinaires de boxe, de lutte, de combats personnels,—véritables duels où le sang humain coule et où les membres des adversaires se déchirent et se disloquent." Et Son Eminence continuait: "Dix, vingt ou quarante mille spectateurs se pressent à l'amphithéâtre de quelque grande ville, pendant qu'aux écoutes de la radio toute une province, tout un pays, tout un continent est immobilisé et comme haletant. La vie publique est suspendue pour quelques heures. L'événement qui cause cet arrêt, c'est le championnat à rendre ou à gagner entre deux hommes d'esprit borné peut-être, irréfléchi en tout cas, parfois des simples ou demi-fous, mais qui, à coups de poings, vont se fracasser la mâchoire, se couper la respiration, s'envoyer rouler dans la poussière. Quelle aberration sociale, quel abus de la force corporelle." Et le cardinal constate avec douleur que c'est non seulement l'oisif de la rue qui se passionne pour ces plaisirs insensés mais l'élite intellectuelle de laquelle la patrie et l'Eglise attendent tant et qui manque ainsi à sa mission.

Français inarticulé, pour bouches molles

L'Ordre (Olivar Asselin):

Il faut voir avec quelle application s'expriment les annonceurs de la radio officielle, dans leur souci d'éviter les critiques de presse. Pour traduire **"Federal Radio Broadcasting Commission"** ils diront invariablement, sans manquer une syllabe: "la Commission Canadienne de la Radiodiffusion", ce qui fait croire au grand public, y compris nos Sociétés du Parler français, qu'ils gagnent honnêtement leur argent. Que personne n'ait trouvé à redire à cette traduction d'illettrés, voilà qui dénote l'affaiblissement du sens français chez nous. Quelqu'un, chez nous, a intelligemment qualifié de "Radio-Petit-Monde" les émissions qui s'adressent particulièrement aux enfants. Paris possède le poste Radio-Paris. Les représentants du Canada français à la régie radiophonique ne soupçonnent pas que "Radio-Etat" serait tout aussi intelligible et infiniment plus français que "la Commission Canadienne de la Radiodiffusion". Pour ce qui est du sens, on ferait bien d'observer avec raison qu'un comité de régie ou un bureau ne sont pas des commissions, ce dernier terme devant s'entendre d'organismes plus ou moins éphémères. Des "commissions", en notre pays, on en a mis partout, mais ce n'est pas cela qui légitime l'emploi que l'on fait du vocable.

Une machine à traduire

Le Droit (Ottawa):

Nous avons fait allusion, il y a quelque temps, à une machine à traduire dont la découverte est récente et qui pourrait peut-être, sous prétexte d'économie, être installée dans le futur Bureau des traductions. Certains ont cru à une boutade. Non, il existe bel et bien une machine à traduire, ainsi qu'en fait foi la nouvelle suivante, en date du 21 février: "La mystérieuse machine "Metaglota" de feu le Dr Octave Cordero, invention qui est supposée traduire n'importe quel texte en n'importe quelle langue, par un simple tour de clef, serait bientôt offerte au public, selon une déclaration du frère de l'inventeur, M. Alfonso Cordero. Un ami de l'inventeur, qui aurait vu fonctionner la machine, a dit que c'est la plus grande découverte depuis celle de l'Amérique."

Nous donnons le renseignement pour ce qu'il vaut. Il y a des découvertes étonnantes, mais celle-ci est dure à avaler. Le machinisme en traduction ne sera jamais une cause de chômage. Les traducteurs peuvent être tranquilles!

La soupe et non le jeu

Le Soleil (Québec):

Sur la plainte de leurs maris, qui trouvaient la soupe trop rare ou trop froide, à la maison, trente femmes de Montréal ont été trouvées et arrêtées dans un tripot de jeu. Ces dames se réunissaient dans un endroit secret où des fils télégraphiques privés les tenaient en communication avec les pistes du sud amércain. Elles pariaient avec fureur, gagnaient et perdaient avec non moins de fureur. Pendant ce temps, le pauvre mari, éternel martyr, ouvrait, chez lui, les boîtes de conserves alimentaires.

Le sexe qu'on appelle fort verra, dans ce fait, un nouvel exemple de la cruauté féminine. Par contre, ces dames éduquées par plusieurs campagnes féministes, diront que les hommes le prennent d'un peu haut, eux qui, de temps immémorial, fréquentent les tavernes et les tripots, entrent à la maison après minuit, font la pluie et le beau temps, et ne se font jamais arrêter par la police sur la plainte de leurs femmes.

Il y aurait ici un beau débat à engager. Nous proposerions à la Commission de la Radio de donner aux étudiants ce sujet à débattre entre eux: "Les hommes qui ne mangent pas de bonne soupe, ont-ils le droit de faire arrêter leurs femmes?"

LES NAISSANCES AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS

La moyenne de la natalité est particulièrement élevée dans la province de Québec

"C'est dans la province de Québec que la moyenne da la natalité est la plus élevée", vient de déclarer le docteur L. I. Dublin, statisticien de la Metropolitan Life, au cours d'une étude comparative de la natalité et de la mortalité au Canada et aux Etats-Unis.

En comparant les statistiques des deux pays de l'année 1930 (la dernière année dont nous ayons les chiffres officiels des Etats-Unis, dit le docteur Dublin), une remarquable situation se présente. Au Canada, en 1930, la moyenne de la natalité était de 23.9 par 1,000 soit presque la même que celle des Etats-Unis (23.4) en 1920. Mais, à cette moyenne favorable de natalité au Canada en 1930, il faut associer la moyenne de mortalité qui était de 10.7, avec le résultat que l'augmentation naturelle de cette même année était de 13.2 par mille. Dans de telles conditions, la population du Canada doublerait en cinquante ans.

Aux Etats-Unis, parmi la population de race blanche, la moyenne correspondante de la natalité en 1930 était de 18.5; la moyenne de la mortalité était de 10.8, donnant comme résultat une moyenne brute d'augmentation naturelle de 7.7 seulement. En d'autres termes, en Canada en 1930, le taux d'augmentation naturelle était de 70 pour cent plus élevé que celui des Etats-Unis.

La moyenne de la natalité est particulièrement élevée dans la province de Québec. En 1930, la moyenne des naissances était de 29.6 par mille. La moyenne de la mortalité était de 12.7, laissant un taux d'augmentation naturelle de 16.9 par 1,000. Ceci veut dire que si ces chiffres étaient maintenus, en 41 ans la population de la province de Québec serait doublée.

Dans les autres provinces du Canada, la moyenne des naissances est élevée tout en ne l'étant pas autant que celle de Québec. Dans ces provinces (Québec exceptée) la moyenne des naissances en 1930 était de 21.7; la moyenne de la mortalité était de 10.0; et le taux brut d'augmentation naturelle, 11.7. C'est à dire que si ces moyennes étaient maintenues indéfiniment, la population de ces provinces doublerait en 59 ans.

N'oublions pas que. . .

Considérant que les licences de radio qui deviennent dues au mois d'avril dépendent du gouvernement fédéral où les deux langues sont officielles, il est de notre droit et de notre devoir d'exiger des licences de radio bilingues, car c'est par l'affirmation de notre volonté à vouloir conserver le grand principe des deux langues officielles accepté par l'acte de la Confédération en 1867 que nous arriverons à conserver le maintien de notre langue dans l'administration fédérale.

SAINT-BONIFACE

La Semaine Sainte

La "Grande Semaine" est une des plus impressionnantes dans l'année liturgique. L'Eglise rappelle les souvenirs émouvants de la Passion de Notre-Seigneur, de sa Résurrection. L'Eglise célèbre également la mémoire de l'institution de l'Eucharistie et du Sacerdoce qui en assure la permanence. Les fidèles sont engagés à s'unir à l'Eglise dans la série de cérémonies spéciales qui marquent ces grands événements. Il est nécessaire de se procurer un bon manuel, complet et détaillé, pour suivre les diverses cérémonies qui, autrement, resteraient sans signification précise. Voici quelques notes qui aideront peut-être les fidèles à se faire une idée de la beauté de ces cérémonies.

Jeudi-Saint

En ce jour on célèbre solennellement l'institution de l'Eucharistie. Une seule messe se dit et, les fidèles et prêtres y communient. A la cathédrale, la cérémonie aura lieu à neuf heures. On distribuera la sainte communion à 6 h. 15, 6 h. 45, 7 h. 30 du matin. Monseigneur le Coadjuteur chantera la messe Le chant sera exécuté par la chorale du Collège, comme par les années passées. Cette messe est particulièrement solennelle. Durant le Gloria, on sonne les cloches qui resteront ensuite silencieuses jusqu'au Samedi Saint, en signe de deuil.

L'épitre de Saint Paul traite de la communion et des dispositions qu'on doit y apporter. L'Evangile raconte le lavement des pieds. Après le Sanctus, on procède à la cérémonie des Saintes Huiles. Les Saintes Huiles dont on se servira durant l'année sont bénites le jeudi saint. Comme les Saintes Huiles sont les instruments de la grâce, les éléments matériels produisant la grâce dans les sacrements; on conçoit qu'elles doivent être entourées de respect. On se sert d'huile d'olive.

Quand le moment est venu,—un peu après le Sanctus—le Pontife va s'asseoir au milieu du choeur. Autour de lui sont groupés douze prêtres, sept diacres, sept sous-diacres, tous en vêtements sacerdotaux. On va chercher l'huile des infirmes à la sacristie. Le Pontife prononce sur cette huile l'exorcisme et la bénit. C'est l'huile qui servira à oindre les mourants durant l'année courante. La messe se continue alors. Après la communion, le Pontife revient au milieu du choeur. On va chercher alors, en procession, le saint chrême et l'huile des catéchumènes. Le Pontife en fait alors la bénédiction. Il chante la superbe Préface où il rappelle l'usage de l'huile sainte à travers les âges, "avec laquelle vous avez oint les prêtres, les rois, les prophètes et les martyrs". Les prêtres viennent saluer le saint chrême par trois prostrations. La même cérémonie se répète pour l'huile des catéchumènes. Puis on reporte les huiles en procession.

La messe se termine. A l'issue du Saint Sacrifice, on porte une hostie consacrée durant la messe à un autre autel particulièrement orné. Une procession imposante accompagne le Pontife qui dépose le Saint-Sacrement dans le tabernacle. Le Saint Sacrement y est laissé jusqu'au vendredi Saint pour y être l'objet de l'adoration des fidèles.

L'on récite ensuite au choeur les Vêpres et on dépouille les autels. Cette cérémonie est un signe de deuil et rappelle comment Notre-Seigneur fut dépouillé de ses vêtements avant la crucifixion.

Dans l'après midi du Jeudi Saint, à 3 heures, a lieu la cérémonie du lavement des pieds en mémoire de Notre-Seigneur lavant les pieds à ses apôtres. Cette cérémonie date de plusieurs siècles et a toujours été scrupuleusement observée à travers les âges. A la Cathédrale, l'Archevêque de Saint-Boniface lave les pieds de douze petits garçons et leur baise les pieds. On chante un psaume à l'orgue.

Vendredi Saint

Cette journée rappelle plus particulièrement la mort de Notre-Seigneur. Presque au début de la messe, on chante la Passion selon Saint Jean. Ensuite ont lieu les prières publiques en faveur de l'Eglise et de ses besoins. La vénération de la croix a ensuite lieu, puis la procession où l'on va chercher le très Saint-Sacrement du reposoir et on le porte à l'autel principal. On termine l'office bientôt après. Dans l'après-midi du Vendredi Saint, à trois heures, a lieu le chemin de la croix.

Le soir, à sept heures et demie, a lieu le sermon sur la Passion de Notre-Seigneur. Le sermon de la Passion sera donné par M. l'abbé A. Décosse, de l'Archevêché.

Samedi Saint

Cette cérémonie rappelle d'abord la sépulture de Notre-Seigneur, puis sa résurrection.

L'on bénit d'abord le feu nouveau, puis les cinq grains d'encens qui représentent les cinq plaies de Notre-Seigneur. On bénit aussi le cierge pascal qui représente le corps de Notre-Seigneur. On chante ensuite les Prophéties (douze), puis bientôt après a lieu la bénédiction des fonts baptismaux, et l'on chante les litanies des Saints au complet; puis on chante la messe solennelle en signe de joie, les cloches sonnent et la messe se termine dans des sentiments de joie reconnaissante. La cérémonie du Samedi Saint a lieu à sept heures et demie à la Cathédrale.

L'après-midi et la soirée du Samedi Saint sont réservées aux confessions préparatoires au saint jour de Pâques.

Prédication du Carême à la Cathédrale par Mgr Yelle

5ème dimanche. Le sacerdoce

Le prédicateur rappelle les circonstances de l'institution du sacerdoce à la dernière Cène, le choix et la formation des premiers prêtres que furent les apôtres.

A partir du Cénacle, le sacerdoce, malgré les persécutions et les misères de toute sorte, traverse les siècles, et par l'exercice de ses fonctions, il conserve sur terre l'Hostie, la préoccupation du ciel dans les coeurs, le contact avec Dieu au fond des âmes.

Si le sacerdoce disparaissait? . . . Le curé d'Ars répond: laissez une paroisse vingt ans sans prêtre et on y adorera les bêtes. . . L'histoire de l'Eglise d'Angleterre nous fournirait une réponse instructive et pénible à la fois, surtout en ces dernières années. Mgr rappelle la conversion des moines anglicans de Caldey.

Mais le sacerdoce, c'est dans la vie quotidienne des fidèles qu'il fait sentir sa rayonnante influence. A l'autel, le prêtre prie au nom des fidèles et pour les fidèles; c'est pour les fidèles qu'à sa voix Notre-Seigneur descend sur l'autel, c'est par ses mains que l'Hostie sainte descend dans les âmes. Le prêtre, en chaire, annonce la parole de vie, maintient sur le monde les affirmations de vie que Notre-Seigneur a apportées du Ciel et confiées à son Eglise.

C'est le prêtre qui fait du nouveau-né un fils de l'Eglise, un héritier du Ciel, un hôte de l'auguste Trinité; c'est lui qui, au tribunal de la pénitence, apporte les paroles de suprême consolation, et au nom de Notre-Seigneur, ouvre à l'âme sincère les portes du Ciel, et donne à ceux qui restent l'espérance rassurante des réunions éternelles.

Le sacerdoce complète ainsi le don de Dieu, il est au centre du don de Dieu au monde; par lui la présence du Sauveur sous la forme eucharistique est assurée à la terre, par lui la vie divine dans les âmes naît, s'entretient, se développe; dans la lutte pour la grâce, il assure la victoire par les secours dont il est le dépositaire; le prêtre est un autre Christ. Vérités accablantes pour les faibles humains que Dieu a appelés à une telle charge et à un tel honneur, mais vérités bien capables de mettre en relief la très grande miséricorde de Dieu, et de consoler, encourager les âmes fidèles.

Le peuple fidèle a le devoir de croire au sacerdoce, de prier pour les prêtres, et de se soucier du recrutement sacerdotal.

Mgr rappelle les grandes lignes de la prédication du carême, et exhorte les fidèles à apprécier leur dignité de chrétiens, et la vie de grâce que Dieu met à leur disposition; il leur demande de faire avec ferveur la retraite pascale, de mettre ordre à leur conscience, et à redoubler de ferveur au service de Dieu.

Décès de M. Joseph Plante

Joseph Plante, de Saint-Vital, paroissien de la cathédrale, est décédé dans sa demeure, rue Warethington. Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Délima Roy, et trois enfants. M. Plante est venu au Manitoba dans sa jeunesse. Il est mort à l'âge de 56 ans, après plusieurs années de maladie. Son service a eu lieu jeudi matin et a été chanté par M. l'abbé Brunet. L'inhumation s'est faite dans le cimetière de Saint-Boniface.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Le coût de l'assistance en février

Ces dépenses dont la ville paye le tiers, plus les frais d'administration, ont été pour le mois de février de $30,184.34, contre $30,115.14 pour le mois de janvier. Le nombre de familles assistées en février a été de 830, contre 822 en janvier. Le nombre total de personnes secourues a été de 3,905 en février, contre 3,915 en janvier. La dépense mensuelle par tête a été de $7.75 contre $7.69 en janvier. Les dépenses de février se décomposent comme suit: nourriture, $14,732.30; loyer, $9,455.50; chauffage, $5,613.09; vêtements, $362.44.

"Les Petits Oiseaux"

Tout est prêt pour le "Grand Soir" de rire et de gaieté, mais apportez tout de même vos mouchoirs, vous y verserez peut-être une larme ou deux. Les artistes au programme ont eu vingt-deux répétitions pour perfectionner leurs rôles et le truquage de la mise en scène et du décor est entre les mains d'experts depuis plus d'une semaine. Les billets s'enlèvent à vue d'oeil et tout le monde se donne rendez-vous "Aux Petits Oiseaux". Nous donnons ici la liste des rôles et de leurs interprètes:

Blandinet, Joseph C. Plante; François, Gilles Guyot; Léonce, Marc Meunier; Tiburce, Bernard Goulet; Aubertin, Jules Demers; Joseph, Jean Boily; le Bottier, Maurice Meunier; Mme Mizabran, Mme Eda Pelletier; Henriette, Adrienne Marion; Laure, Evelyne Boivin; Prudence, Rolande Lacroix.

Régisseur, Bruno Vermander; décor moderne, création de Paul Lévêque; la Fanfare La Vérendrye fournira les intermèdes.

Le printemps est arrivé, "Les Petits Oiseaux" s'en viennent!

A l'O. J.C.

Mardi, 13 mars, avait lieu à l'Institut Collégial Provencher la réunion mensuelle de l'O.J2.C.

M. Bernard Goulet, récemment nommé directeur du comité dramatique, donne un rapport succinct de la formation de ce comité et de ses réalisations. Il fait un vigoureux appel à la coopération de tous les membres pour le montage de la prochaine pièce à l'occasion du retour de Mgr Jubinville. Avec le concours de M. Guyot, comme président, M. Goulet apporte à ce comité le fruit d'une longue expérience théâtrale et d'un dévouement bien connu chez les sociétés de St-Boniface.

La Boîte aux Questions, sous la direction de M. l'abbé Decosse, porte sur le communisme. M. l'abbé Decosse est bien versé dans les questions sociales, et ses réponses sont de trop courte durée. C'est pourquoi nous attendons sa prochaine visite parmi nous.

La causerie fut donnée par M. l'abbé Brodeur, curé de la paroisse de Holy Cross, de Norwood. Il nous fit un admirable récit de son voyage en Terre Sainte.

M. le Président invita tous les membres à se rendre à l'Institut Collégial Provencher, le Jeudi Saint au soir, pour la visite des églises. L'an dernier, un groupe édifiant prit part à cette tournée des sept églises, et il est à souhaiter que tous y prendront part encore cette année.

Visite d'une industrie

Plusieurs milliers de personnes ont profité de l'invitation faite par la "Canada Packers", anciennement "Harris Abattoirs", pour visiter ses importants établissements. Durant l'année, une somme de $10,000,000 a été payée pour achats d'animaux; 50,000 porcs venant de l'Ouest sont tués chaque semaine, — une augmentation de 15% sur l'an dernier,— cette augmentation étant due au meilleur prix payé qui est près de $8.00 les cent livres contre $3.25 payé l'an dernier. L'exportation de jambon en Angleterre se fait au taux de $100,000 par semaine. La compagnie dépense une somme d'électricité égale à celle de 8,000 maisons de Winnipeg, comprenant lumière, poêle et chauffage de l'eau par électricité. La liste de paye se monte de $8 à 10,000 piastres par semaine, et une somme de $3,000 par semaine est payée pour boites, cartons, papier. La "Keewatin Lumber" de Saint-Boniface fournit toutes les boites en bois pour l'exportation. La Compagnie Canada Packers reste donc une des plus grandes industries de l'Ouest.

PETITES NOTES

Mlle Cora Gagnon a reçu intimement à un bridge samedi.

LA VIE AU COLLEGE

Notre Bazar

Avez-vous entendu parler du bazar?—Moi, oui! On n'a pas fait de chahut encore avec cette histoire de bazar ni de potin, ni de bruit; c'est que les grandes choses se font dans l'ombre et le silence, tout simplement. Amis, patientez encore un moment et vous serez submergés: nous disposerons de ce qu'il y a de plus "mirobolantissimum" pour vous aguicher! Enfin, il faut être sans crainte. Des moins craintifs jusqu'aux plus braves dans le domaine de la charité, nous ne refuserons rien de personne.

L'apôtre qui, durant sa vie, aura voulu aider les apôtres recevra une récompense pour l'éternité, selon la promesse divine. Un moyen pour s'assurer cette récompense sera d'encourager notre bazar.

Aujourd'hui, un grand apôtre demande le soulagement: notre Collège. Il s'est fait apôtre, lui, pour l'honneur de la race et de la religion dans notre province; il s'est toujours dévoué et donné pour former des hommes catholiques et Canadiens français. Avec la crise, la saignée est devenue trop grande et la situation s'aggrave.—Toi, l'apôtre qui donnes, réponds.... Votre récompense? En voici une à l'abri des voleurs:

Votre récompense

La promesse divine réserve pour l'éternité la récompense de l'apôtre à celui qui durant sa vie a voulu aider les apôtres. De plus, la Règle de la Compagnie de Jésus prescrit aux 23,673 Jésuites actuellement dans le monde des prières spéciales pour nos bienfaiteurs, vivants et décédés. En voici le tableau: (chaque année)

Messes dites pour vous	235,781
Messes entendues	159,840
Communions pour vous	159,840
Chapelets pour vous	223,756
Pater et Ave	692,640
Autres prières	2,461,992

Miettes

Une brise printanière que, certes, des ours blancs priseraient mieux que des collégiens badigeonnés de chair et d'os, prolonge l'hiver indéfiniment; même, les amateurs projettent de jouer quelques parties sur les patinoires, le jour de Pâques—on se priverait de vacances! Jusqu'à date, le gouret a battu son plein et lundi, fête du Collège (19 mars), les meilleures équipes des 3 divisions se lorgnaient et se disputaient une dernière fois pour décider des coupes décernées aux équipes championnes.

Mardi soir, Son Excellence Mgr Yelle fait la lecture spirituelle aux philosophes. Vocation et carrière, des énigmes qui trop souvent hantent nos cerveaux de façon vague à la fin d'un cours, sont l'objet de cette intime causerie. La vocation sacerdotale! suis-je appelé à "la vocation", comment le savoir? De quoi suis-je capable et la récompense, qu'est-elle?

Mgr le Coadjuteur voit déjà un grand besoin de prêtres s'affirmer dans le diocèse et nous invite—oh! bien indirectement—à considérer ce que chacun pourrait fournir et donner de lui-même.

PIERRE RADISSON

Roi des Coureurs de Bois

C'est un livre captivant et fort dont l'apparition prend la valeur d'un symptôme.

Jacques BRASSIER (L'Action Nationale).

* * *

Le principal mérite de M. Frémont est d'avoir compris qu'un tel sujet était assez riche pour se suffire à lui-même, pourvu qu'il fût traité avec clarté et probité, et que nul besoin n'était de le farcir de rhétorique... Il a cherché autant que possible à ne pas inventer et à nous présenter son héros, non pas comme il aurait pu le voir ou comme il l'a vu, mais tel que les faits et les documents le révèlent.

Pierre WANNER (Le Canada)

* * *

Je connais peu de livres canadiens plus attachants et mieux écrits que celui-là.

RAPHAELLE (L'Action Populaire).

* * *

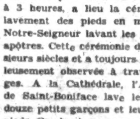
$1.00 franco à la "Liberté" et dans les librairies françaises

— Tu as eu une mauvaise note en calcul?

— Oui, maman, mais ce n'est pas ma faute, la maitresse a avoué qu'elle n'avait rien compris à mes problèmes.











Le Coin des Enfants

Joyeuse Fête!

29 mars

Lucienne Beaupré, Dunrea, 12 ans.
Armand Boisclair, Inwood, 9 ans.
Eveline Delorme, Saint-Adolphe, 12 ans.

31 mars

Annie Bourrier, Saint-Lupicin, 12 ans.
Léopold Allard, Marquette, 12 ans.

1er avril

Louis Erickson, Girouxville, Alta.
Rosanna Ritchot, Saint-Norbert.
Agnès Cayer, Mariapolis, 8 ans.
Valérie Trudel, Norwood, 3 ans.

2 avril

Paul Bernier, Saint-Boniface, 11 ans.
Marie-Flore Dionne, Saint-Joseph.

3 avril

Fabienne Poirier, Mariapolis, 12 ans.
Yves Emond, La Broquerie, 9 ans.

4 avril

Gertrude Dubois, Saint-Boniface.

RECITATION

Matin de Pâques

"Dig, ding, don! Dig, ding, don!"
Sonnez matines, frère Jacques.
"Dig, ding, don! Dig, ding, don!"
Sonnez le carillon de Pâques.
"Dig, ding, don! Dig, ding, don!..."
Cloches, clochettes et gros bourdon.

Par ce matin clair et sonore
La poulette jaune picore:
Un grain par-là, un grain par-ci...
Et se promène sans souci.

Fais-nous vite un oeuf, ma poulette,
A la coquille blanche et nette;
Ou plutôt... tiens, oui, c'est cela!
Fais-nous un oeuf en chocolat.

LES PAQUES DE JACOTTE

JACOTTE suit le petit sentier qui conduit au logis. Un panier d'osier noir se balance à son bras. N'a-t-elle rien oublié? Du sel... de l'huile... un morceau de savon... C'est lourd!... Maman trouvera-t-elle que c'est cher, aujourd'hui?

Pauvre maman! si pâle... si faible... Comme Jacotte voudrait la voir sourire!... Mais, depuis la mort de papa, on est toujours triste à la maison.

Jacotte soupire ...puis un brusque éclair de joie la traverse... C'est demain Pâques... Est-ce que Gisèle ne lui a pas conté tout à l'heure l'histoire des cloches ...Des cloches qui, revenant de Rome, sèment sur leur passage des oeufs de toutes tailles... de toutes couleurs... des oeufs de chocolat et de sucre candi! On n'a qu'à se promener au jardin, assure Gisèle... En voilà un vers le rosier... un dans le buisson... deux autres sous une touffe de perce-neige... On rentre, son petit tablier tout rempli de beaux oeufs de Pâques, on en offre à ses parents, à ses amis.

— Oh! Jacotte n'a que six ans, elle ne savait pas cela encore... mais, aussitôt qu'elle entendra sonner les cloches, comme elle va courir... fouiller partout!...

Elle voudrait bien, certes, des oeufs en chocolat, mais elle préférerait encore trouver des oeufs de poule, des vrais... des oeufs dont sa petite maman aurait tant besoin et qu'elle est trop pauvre pour acheter.

Jacotte presse le pas... La voilà dans le verger de M. le maire.

— Jacotte ...Jacotte... hé, petite?

Jacotte se retourne ...C'est Mlle Maria, la servante de M. le maire, qui l'appelle...

— Viens, mignonne, et donne-moi ton panier...

Mlle Maria fait asseoir Jacotte sur le tabouret de paille, au coin du fourneau de la cuisine, lui offre une belle tartine de miel et, pendant que Jacotte se régale en regardant Minet jouer avec une balle de laine, la bonne servante soulève le couvercle du panier, puis elle ouvre la porte du grand placard aux provisions...

— Jacotte a fini de goûter...

— Tiens, petite, reprends ton panier et rentre vite chez toi... Tu diras à ta maman qu'elle te fasse une galette... C'est demain Pâques; tout le monde est en fête... Va, ma gentille... va!

Jacotte arrive à la maison...

— Petite mère, voilà les provisions!

Maman prend le panier... L'huile... le sel... le savon... c'est bien...

— Mais... oh! Jacotte, regarde, ma chérie...

Comme blottis dans un nid, de beaux oeufs frais voisinent avec un sac de blanche farine et une motte de beurre...

Oh! la bonne surprise de Mlle Maria!...

Et puis... et puis... tout au fond du panier... Quoi donc? Un bel oeuf en chocolat... un oeuf plus gros qu'un oeuf de poule... plus gros qu'un oeuf de cane... gros comme un oeuf d'autruche!...

— Maman... Oh! maman, ce sont les cloches! murmure Jacotte extasiée, en se jetant dans les bras de sa mère.

Ding... dong... sonnez, beaux carillons de Pâques... sonnez... un clair rayon de bonheur vient de se glisser dans le pauvre logis...

Ding... dong... sonnez, beaux carillons... sonnez les joyeuses Pâques de Jacotte.

UN PETIT MOT...

Que de gracieusetés, de bons voeux, de paroles sympathiques! Merci, chers enfants, j'en ai été bien touchée. Je suis tout à fait bien maintenant et j'espère que mon petit mot vous trouvera tous pétillants de vie et de santé.

Revenez-moi bien vite avec vos sourires, votre belle gaieté! Encore un chaud merci et joyeuses Pâques! Comment va ma petite Aline? Oui, je me suis rendue à l'hôpital... l'oiseau s'était déjà envolé!

Lucienne, vous ne sauriez croire combien je suis sensible au bon souvenir que me garde votre maman. Vous le lui direz, n'est-ce pas?

Thérèse Talbot, Agnès Bremner, Léon Précourt, Gilbert Précourt, Yvonne Souci, Roméo Richard, Marie-Louise Lamothe, Lucienne Précourt, Eugène Perras, Antonio Lamothe, Louis-David Lamothe, Alice Préfontaine, Robert Breland, Eddie Lamothe, Rosalie Hunt, Thérèse Regnier, Wilfrid Morin, Rosa Lamothe, Marie-Ange Regnier, Lucille Préfontaine, Saint-François-Xavier; Benoit Comeault, Letellier; Denise Fournier, La Broquerie; Richard Giroux, Girouxville, Alta.

M.-G.

OEUFS-SURPRISE

Les oeufs géants

Pour six personnes prenez quatre oeufs et cassez-les sans les battre dans un bol assez petit pour qu'il soit presque rempli. Mettez le contenu de ce bol à cuire au bain-marie jusqu'à ce que les oeufs deviennent durs. Puis laissez refroidir et démoulez le tout sur une assiette. Vous aurez ainsi un ensemble ayant l'air d'un gros oeuf coupé en deux. Faites ainsi trois demi-oeufs géants. Puis mettez-les dans un plat long et faites une bonne mayonnaise. Recouvrez le premier demi-oeuf avec de la mayonnaise, puis recouvrez le second avec de la mayonnaise verte que vous aurez teintée avec du jus d'épinards. Pour le troisième, recouvrez de mayonnaise rouge teinte avec carmin; entourez chaque oeuf de laitue ou de cresson, et vous aurez ainsi un plat très amusant à servir qui fera la joie de vos convives le jour de Pâques.

* * *

A propos d'oeufs, voulez-vous, à Pâques, faire à vos amis, un cadeau original et peu coûteux?

Alors, prenez note de la recette suivante: vous plongez des oeufs dans l'eau bouillante, pendant quelques minutes.

Avec un pointe de bois légèrement enduite de suif, vous écrivez sur l'oeuf le nom du destinataire, accompagné d'une aimable dédicace. Puis vous plongez les oeufs dans un bain de teinture chaude.

La coloration, une fois fixée, vous enlevez les traces de suif et l'inscription apparait nettement en blanc, sur fond rouge. Il y a une autre façon d'écrire sur un oeuf rouge, c'est de tracer les lettres en grattant la couleur à l'aide d'une pointe métallique.

LA DATE DE PAQUES

Contrairement à ce qu'imaginent certaines personnes mal informées, ce n'est pas le Pape qui, chaque année, décide après réflexion que Pâques tombera le 23 mars ou le 18 avril...

Et comme nous savons, mes chers petits amis, que vous ne demandez pas mieux que de vous instruire, nous n'hésitons pas à remettre sous vos yeux la petite explication que nous avons donnée à ce sujet il y a quelques années... et que vous avez sans doute oubliée...

Découpez-la, mettez-la de côté... et vous pourrez certainement renseigner beaucoup de grandes personnes qui ne savent pas pourquoi Pâques "tombe" à telle ou telle date.

La façon dont est fixée chaque année la date de Pâques, a été arrêtée, il y a bien, bien, bien longtemps, par le premier concile de Nicée...

Vous n'étiez pas nés (1): c'était en l'an 325.

Pour couper court à toutes les discussions qui avaient éclaté à ce sujet, le concile de Nicée décida que la fête de Pâques serait célébrée le premier dimanche après la pleine lune qui suit l'équinoxe du Printemps.

Ca a l'air un peu compliqué mais, dans le fond, c'est très simple.

L'équinoxe, vous le savez, c'est le temps de l'année où les jours sont aussi longs que les nuits. Il y a deux équinoxes par an: l'équinoxe du Printemps, qui se produit vers le 21 mars (le 21 mars, la nuit est aussi longue que le jour) et l'équinoxe d'Automne qui se produit vers le 21 septembre (le 21 septembre, le jour est aussi long que la nuit.)

Le concile de Nicée a déclaré que Pâques serait célébré le premier dimanche après la pleine lune qui suit l'équinoxe du Printemps—c'est-à-dire: le premier dimanche après la pleine lune qui suit le 21 mars.

Exemple: Cette année, vous le constatez sur votre calendrier, la première pleine lune après le 21 mars paraît la nuit du 30 mars. Le premier dimanche qui suit cette pleine lune est donc le 1er avril.

* * *

Et ainsi vous l'avez déjà compris, Pâques ne peut tomber — au plus tôt — que le 22 mars — lorsque la pleine lune a lieu le 21 et que le lendemain est un dimanche — et au plus tard que le 25 avril lorsque la pleine lune se produit le 20 mars.

Et il ne nous reste plus maintenant qu'à espérer, mes chers petits amis, que vous avez compris toutes ces explications — et que tous ces chiffres ne vous empêcheront pas de profiter heureusement des bonnes vacances que vous avez si bien méritées...

(1) Moi non plus.

UN PEU DE SCIENCE

Qu'est-ce qui produit les couleurs du crépuscule?

Lorsque le soleil se couche, sa lumière n'arrive plus à nous, en ligne aussi directe que lorsqu'il est haut dans le ciel, de sorte qu'avant de nous parvenir, elle doit passer à travers une couche d'air beaucoup plus épaisse. Lorsqu'on plante une épingle bien droit dans une orange, elle n'a pas une épaisseur de pelure bien forte à traverser avant de pénétrer dans le fruit, tandis que si on la plante obliquement, elle aura beaucoup plus de chemin à faire dans la pelure avant de pénétrer dans la chair. Il en est de même pour la lumière du soleil couchant, qui doit traverser beaucoup d'air, ainsi que les poussières et les fumées qui s'y trouvent. Tout cela pour son compte retient certaines parties de la lumière blanche, et rejette ce qui n'est pas absorbé. Les choses qui flottent dans l'air sont de toutes les dimensions, et c'est pour cette raison que nous obtenons tant de nuances différentes au crépuscule. Aussi en résulte-t-il que les crépuscules sont souvent plus beaux et plus riches en nuances lorsque l'air n'est pas pur et qu'il contient une grande quantité de poussières.

JOYEUSES PAQUES!

Tout attristés par l'approche du grand drame du Calvaire, mes petits-enfants s'imposent, comme le leur ont appris leurs mamans si chrétiennes, des privations touchantes, afin de participer aux mérites de la Semaine Sainte. Application soutenue à l'étude, messe quotideinne, délassements permis auxquels on renonce, mes petits amis ne marchandent pas leur générosité envers le bon Jésus, s'efforçant de consoler son coeur abreuvé d'opprobres.

Chers enfants, remerciez bien ce divin Ami qui vous a fait grandir dans une atmosphère religieuse où vous apprenez, encore tout jeunes, la leçon du sacrifice. Les événements de la vie—vous le savez par les soucis qui accablent vos parents—s'ils apportent de grandes joies, ne ménagent guère les tristesses. Aussi faut-il de bonne heure apprendre à se renoncer dans les petites choses afin de ne pas être plus tard de ces volontés lâches toujours prêtes à capituler devant les exigences du devoir.

* * *

Avec l'arrivée des cloches de Pâques prendront fin les jours sombres du carême. Dans toutes nos églises, revêtues de belles parures, retentiront les glorieux chants de la résurrection et nos coeurs seront dans l'allégresse: "Jésus est ressuscité! Réjouissons-nous!"

Chers petits amis, laissez-vous envahir par la joie de cette grande solennité, prodiguez tendresses et sourires à tous ceux qui vous entourent, soyez à vos foyers de vivants "Alleluia".

Mère-Grand fait des voeux pour que le soleil luise radieux en ce beau jour de Pâques et que les cloches vous apportent des oeufs splendides, les plus volumineux du monde!

MERE-GRAND.

LA TRISTESSE DU LUNDI

Notre maitresse vient de nous donner, comme devoir, une lettre à Mère-Grand, pour lui donner des nouvelles de nos occupations en classe. Après m'être creusé la tête pendant un bon quart d'heure (j'ai la tête pas mal dure), je me décide à vous parler de nos occupations du lundi.

Lundi! Quel jour néfaste!... Vous ne devinez sans doute pas pourquoi, chère Mère-Grand, car, quand vous étiez petite comme nous—oh! il y a bien, bien longtemps... ce n'était pas comme aujourd'hui. Il n'y avait pas cinquante choses pour vous empêcher d'étudier vos leçons; pas de radios, pas de gramophones. Est-ce qu'il y avait des pianos?...

Donc, tout va mal le lundi, et ce qui est pire, c'est que nous savons d'avance que ça ira mal; et notre maitresse donc?... elle appelle ce jour-là son cauchemar...

Nous commençons par l'arithmétique. Moi, jaime assez ce sujet-là, mais mon petit voisin n'en est pas du tout friand; aussi dès que notre maitresse nous appelle au tableau, il se met à bâiller, et il bâille tout le temps de la leçon. Je lui dis souvent que tout ce qui lui entre par les oreilles lui sort par la bouche et que c'est pour cela qu'il ne fait pas de progrès.

Après l'arithmétique vient la récitation des leçons!...

C'est alors que nous en arrachons! et les excuses commencent: celui-ci a oublié son livre; celui-là n'a pas appris le bon numéro, un troisième n'a pas eu le temps d'étudier; un quatrième, plus franc que les autres, avoue simplement qu'il n'a pas étudié, etc., etc., de sorte que le nombre de ceux qui savent bien leurs leçons est petit. Alors, oh! alors, les larmes inondent tous les visages, car pas de leçons, pas de points; c'est la loi, et des petits philosophes comme nous ne comprennent cette vérité que le lundi matin.

Vous devez, sans doute nous croire des petits enfants bien paresseux, chère Mère-Grand. Aussi je me hâte d'ajouter que le lundi c'est un jour exceptionnel. Tout le reste de la semaine nous étudions bien, bien fort pour effacer le souvenir du jour néfaste, et le vendredi nous obtenons généralement des bons résultats aux examens, ce qui console un peu notre dévouée maitresse qui n'aime pas du tout les enfants paresseux.

Un petit garçon qui est très studieux quand il veut.

Benoit COMEAULT.

Letellier, Man.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Couvent de Saint-Norbert,
Le 1er mars 1934.

Bien chère Mère-Grand,

Je suis heureuse de vous écrire cette petite lettre.

Notre grand'mère vient de mourir; ses funérailles ont eu lieu le 28. Cela nous a fait bien de la peine, mais elle est partie, pour le Ciel voir le bon Dieu, les anges et notre bonne maman. Qu'elles sont heureuses! Il y aura quatre ans le 30 mars que maman est morte.

Le printemps arrive; j'ai hâte à l'été pour aller jouer dehors; nous restons dehors presque tout le temps, excepté pendant la classe et l'étude.

Quand vous êtes venue au service de grand'mère, sans doute vous n'avez pas eu le temps de nous faire visite, mais cela m'a fait plaisir de vous voir.

Une petite fille qui vous aime beaucoup.

Béatrice CHAMPAGNE,
Grade VI.

* * *

Saint-Boniface, Man.
Le 4 mars 1934.

Chère Mère-Grand,

Vous ne savez pas quelle surprise j'ai à vous dire: j'ai une nouvelle petite cousine, oui, une toute petite cousine. Ma grande soeur, qui est ma marraine, a aussi été la sienne. Elle l'a nommée Alice et lui a donné un petit gilet en laine blanche. Qu'il était joli, et que sa filleule devait être mignonne!

Je vous remercie du prix reçu, il était vraiment trop joli. Vous ne pouviez me faire plus plaisir. Je faisais justement des économies pour l'acheter. Je l'ai lu ainsi que toute la famille. Je l'ai trouvé très intéressant. M. Frémont est un bon écrivain, il devrait nous donner plus souvent de ces livres bons et beaux.

Ce mois-ci, j'ai commencé la peinture à l'huile avec maman. Je suis à peindre des fleurs. C'est bien beau, mais je ne serai jamais une artiste. J'aime tous les arts. Je veux surtout écrire des beaux livres, quand je serai grande.

Maman vient de me "tirer aux cartes". Elle disait cela d'un air tout drôle et ma petite soeur trouvait que c'était impressionnant... Il est tard. Le Bonhomme Sept heures s'en vient avec son sac de sable...

Chère Mère-Grand, je vous envoie un gros bonsoir et je suis toujours votre petite-fille affectueuse.

Gabrielle CORBEIL.

* * *

Saint-Malo, Man.
Le 12 mars 1934.

Chère Mère-Grand,

Vous allez sans doute être surprise de voir qu'une petite fille de Saint-Malo pense à vous. Je lis chaque semaine le "Coin des Enfants" où il y a beaucoup de choses intéressantes. Je vais à l'école Avon avec une de mes soeurs. Elle est dans le grade neuf et moi je suis dans le grade six. Notre maitresse est Mlle Catellier. Nous sommes 30 élèves à l'école, et parmi nous, il y a des camarades ukraniens.

Un de mes frères est marié et il a un petit garçon bien fin. (Vous voyez que je me fais appeler "ma tante".) Il se nomme Henri et a deux ans et demi. Une de mes soeurs est religieuse chez les Franciscaines; c'est ma marraine.

Un gros bonjour, Mère-Grand. J'ai bien hâte de vous connaître.

Une petite-fille qui vous aime.

Marie-Alma LAMBERT.

* * *

Saint-Adolphe, Man.
Le 12 mars 1934.

Chère Mère-Grand,

Comme vous le savez à Saint-Adolphe, les fêtes se succèdent; dernièrement nous avons eu le bonheur d'avoir les Quarante-Heures.

Il serait trop long de vous raconter tous les détails, permettez-moi de vous parler simplement des cérémonies du dernier soir.

Il est 7 h. ¼, la cloche appelle tous les chrétiens de la paroisse aux pieds du Roi des Rois. Une foule nombreuse accourt. "Venite, adoremus", chantent en choeur les enfants du couvent. Jésus rayonne, au milieu des lumières, et nous invite à son tour: "Venez à moi, vous que la vie accable."

Quel touchant spectacle, la chapelle peut à peine contenir tous les assistants. Le prêtre récite pieusement le chapelet, et suit une touchante allocution par le Rév. Père Faure, sur la Sainte Eucharistie. Ensuite, comme pour confirmer les paroles de son ministre, Notre-Seigneur, par la voix d'une petite de six ans, fait entendre cette douloureuse plainte "Da mihi bibere"; on dirait un véritable écho des cieux. L'assemblée est très émue et de tout coeur s'unit à nous pour acclamer le Christ-Roi par un magnifique cantique appris pour la circonstance. C'est le chant du beau "Sanctus" de Beethoven et la foule recueillie se retire pour laisser les bonnes Soeurs au pied du Saint-Sacrement, le reste de la nuit.

Cette soirée est bien un avant-goût des éternelles joies du Ciel, ne croyez-vous pas?

Avant de vous quitter, je me permets de vous demander, ainsi qu'aux petits amis du "Coin" un prière pour la mère d'un petit compagnon de classe, Adrien Leclerc, qui est gravement malade.

Votre petite amie,

Eveline DELORME.

* * *

Saint-Eustache, Man.
Le 9 mars 1934.

Chère Mère-Grand,

Toutes les semaines je lis le "Coin des Enfants" et je le trouve bien intéressant.

Dans notre famille nous sommes huit enfants, quatre filles, quatre garçons; je suis la plus jeune des filles.

Presque tous les dimanches je vais à la messe. Quelquefois il faut que je garde mon petit frère parce qu'il fait trop froid pour l'amener.

J'ai dix ans, je suis dans le grade cinq; nous avons beaucoup de plaisir à jouer sur les bancs de neige; pour aller à l'école il y en a d'énormes.

Pendant le carême il y a beaucoup de monde à la messe tous les matins. Le mercredi soir nous avons le chemin de la croix à sept heures, le vendredi à la même heure nous avons l'heure d'adoration.

M. le Curé vient presque toutes les semaines nous faire réciter notre Catéchisme; nous en sommes très heureux.

Bien que je ne vous connaisse pas, je vous embrasse tendrement.

Votre petite-fille qui prie beaucoup pour vous.

Yvonne GAUVIN.

AMUSONS-NOUS!

Savez-vous jouer des tours? Excusez-moi si j'ose vous poser une pareille question, mais c'est que je voudrais vous en apprendre car je m'en suis fait jouer de fameux ce soir à la récréation.

Quelques compagnes, organisatrices des tours, me demandèrent s'il y avait longtemps que j'avais reçu une lettre de ma chère Rolande?—"Assez longtemps", leur répondis-je.

Eh bien, réjouis-toi, car tu as non seulement une lettre de Rolande, mais aussi une de ta maman et une de ton oncle.

Tout en m'annonçant cette bonne nouvelle, l'une d'elles me banda les yeux. "Comme ces personnes te sont très chères, tu vas baiser chaque lettre, quand nous te les présenterons."

J'embrassai avec affection celle de ma maman, puis celle de l'oncle Henri, et j'allais faire de même pour celle de Rolande, mais devinez?... On me présenta un bassin d'eau. Je me penchai et on me plongea la figure dedans. Ce fut une véritable explosion de rires.

Pour me dédommager on me dit qu'on allait me faire visiter le "Roi et la Reine de Chine". Vu mon désir des missions, il me tardait de les voir. Mais encore ce fameux bandeau!... A la mode des Chinois, il fallait souhaiter le bonjour à ces hauts personnages en leur prenant non la main, mais la jambe. Je pris donc celle du roi et cela se passa assez bien; je pris ensuite celle de la reine. "Mais—qu'est-ce... qu'est-ce que cela signifie?" Toute tremblante, je ne savais plus que dire. Voilà qu'une jambe toute molle me resta dans les mains. J'enlevai vite le bandeau pour comprendre l'étrange phénomène...

C'était maintenant le tour des autres. Quelques-unes ont fait prendre leur portrait, mais par quel photographe!! D'autres sont allées visiter des morts (ou plutôt des revenants), d'autres enfin ont vu le plafond saigner—mystère incompréhensible. Si mes petits amis du "Coin" veulent savoir comment on joue de pareils tours, je le leur expliquerai très volontiers. Qu'ils ne craignent rien, ils sont inoffensifs, si ce n'est qu'ils rendent les témoins (non pas les victimes) malades de rire.

Juliette DAIGNAULT,
Saint-Adolphe, Grade VII.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-JOSEPH

Depuis le départ de M. Ferdinand Bisquette, la question du jour était: Qui sera notre nouveau marchand?

Nous pouvons maintenant répondre à cette question: C'est M. Roland Gravelline, de Letellier, qui est devenu marchand de notre paroisse et attend sa nomination comme maître de poste. M. Gravelline tiendra un assortiment complet d'épiceries, ainsi que les différents articles nécessaires à une population rurale. Il a acquis de l'expérience dans le commerce de son père, M. Emile Gravelline, de Letellier, et nous ne doutons pas qu'il servira la clientèle de Saint-Joseph d'une façon satisfaisante.

Bienvenue à M. Gravelline et nos meilleurs souhaits de succès.

Naissance

Marie-Jeannine-Mechtilde-Aline, enfant d'Alexandre Moquin et de Désange Brûlé, née le 4, baptisée le 11. Parrain et marraine, M. et Mme Josaphat Brûlé, grands-parents de l'enfant.

SAINT-PIERRE

Soirée-conférence

Dimanche le 18 mars, sous les auspices du Comité Paroissial de l'Association d'Education, avait lieu une soirée-conférence. Le travail de résistance a été présenté par M. Charlemagne Préfontaine; il a traité de l'alimentation.

M. le Conférencier donne d'abord la définition de l'alimentation; il divise les aliments en trois catégories: les reconstituants, les vivifiants et les régulateurs. Il range dans l'une ou l'autre de ces catégories les mets les plus ordinaires dans nos campagnes et indique leurs convenances respectives selon les âges et les occupations. Discrètement il signale quelques lacunes que l'on rencontre assez souvent chez nos cuisinières et indique des moyens bien aptes à les combler.

M. Préfontaine s'est exprimé dans un style sobre et châtié, agrémenté d'un débit digne d'un conférencier de profession. Il a vivement intéressé tout le monde.

Comme cadre à cette conférence il y a eu morceau de piano par Mlle Yvette Couture, artiste en herbe qui donne de belles espérances. Les élèves de l'arrondissement scolaire de Saint-Pierre-Sud, sous la direction de leur dévouée maîtresse Mlle Marie-Anne Desmutels, ont apporté pour la première fois leur concours à la partie artistique de la soirée. Le naturel avec lequel ils ont rendu une petite saynète et prononcé quelques déclamations, la distinction de leur langage, la bonne articulation et l'aplomb avec lequel ils ont chanté sont autant de bons points que l'auditoire a été heureux de constater.

En guise d'allocution, M. Joseph Laroche, président du Comité Paroissial, a parlé de l'historique de l'Association d'Education. Il en est, dit-il, de cet historique comme de l'appendice au rituel romain: il traite de choses connues, et pourtant, en y revenant, il rappelle des points qui sont tombés dans l'oubli et en fait ressortir d'autres qui ne manquent pas d'importance.

Mlle Mélina Fontaine, accompagnée au piano par M. l'abbé Sénécal et au violon par Mlle Cécile Préfontaine, nous a donné en véritable artiste deux chants de haute inspiration.

M. le Curé, invité à clore la soirée, a exprimé la crainte de ne pouvoir rendre complète justice à ceux qui ont pris part à cette soirée-conférence. Le tout a été si bien peigné et brossé qu'il craint que cela ne devienne gênant de prendre part à l'avenir à ces réunions. Il endosse les idées émises par M. le Président au sujet de l'Association d'Education. Le travail accompli jusqu'à présent doit non seulement se poursuivre, mais s'accentuer, car nos adversaires, en s'inquiétant plus que de droit de l'éducation de la jeunesse, n'agissent pas toujours sous le coup d'une passion transitoire. [illegible] [illegible] ils s'inspirent [illegible] ou [illegible] à leur image et à leur ressemblance; comme preuve, ils parlent de certaines [illegible] et certains documents encore inédits mais très significatifs. M. le curé fait aussi un résumé des influences exercées par les nôtres du haut en bas de l'échelle en tout ce qui touche à l'éducation. Il souligne enfin le rapport intime qu'on ne saurait nier entre l'hygiène et notre survivance religieuse et nationale. Puisqu'il nous faut lutter, il est important, même au point de vue physique, que le nombre soit grand de ceux qui seront capables des efforts qu'exigent la résistance et l'attaque.

La salle, remplie à déborder, a écouté ces observations dans un silence religieux.

Le SECRETAIRE.

* * *

Décès

M. Georges Remuart a reçu un télégramme lui annonçant la mort de son cousin, M. François Pouraix, décédé à Coral Gables (Floride) le 20 mars. Le défunt était bien connu à Saint-Pierre où il a résidé pendant vingt-cinq ans. Nos sympathies à sa famille.

LETELLIER

La série de six parties de cartes s'est close par celle organisée par les Dames de Ste-Anne avec la belle assistance de 40 tables. Les gagnants des prix de la soirée furent: Bridge, Mlle Odile Barnabé, M. Aimé G. Parent. Whist, Mlle Leila Calder, M. Hercule Rémillard. Prix de présence, Mme Euclide Boiteau. Prix d'assiduité, Mlle Irène Fraser. Les prix de série furent décernés aux suivants:

Whist, Mlle Leila Calder, M. Arthur Jutras. Prix de consolation, Mlle Irène Fraser, M. Urbain Lemay. Bridge, Mlle Odile Barnabé, M. Albani Gallant. Prix de consolation, Mlle Fernande Bruyère, M. Alexandre Jutras.

Le programme suivant fut exécuté: Ouverture, piano: Les Rameaux, Mlle Fernande Bruyère. Récitation, "Le pêcheur de Pâques", Ludger Jubinville. Chant, M. Charles Cadieux. Récitation, M. Daniel Arcand. Orchestre, M. J. H. Empson et ses fils.

* * *

MM. J. A. McGregor et Watkins, du Collège agricole, ont passé la journée de lundi à Letellier dans l'intérêt des clubs de grains de semence, de jardinage et de volailles et M. H. Peto, d'Emerson, pour les betteraves à sucre. Une visite à l'école et une réunion à la salle municipale, sous la présidence de M. N. Breton, occupèrent la journée. L'assistance était nombreuse.

Voici les officiers de ces clubs:

Grains de semence—Directeur, M. Joseph Saurette; président, M. Edouard Loiselle; vice-président, M. Florent Barnabé; sec.-trésorier, M. Geo. Fraser.

Clubs de jardinage—Garçons: Directeur, M. le Curé; président, Antonin Loiselle; vice-président, Sydney Empson; sec.-trésorier, Jacques Bruyère. Filles: Directrice, Mme J. Saurette; présidente, Stella Loiselle; vice-présidente, Lorette Gallant; secrétaire, Simone Manseau.

* * *

Mlle Imelda Saurette, élève de l'école Normale de Winnipeg, passe actuellement son épreuve d'enseignement à l'école des Pointes.

Le 2 mars, eut lieu l'inhumation du jeune bébé de M. et Mme Louis A. Arcand, décédé le 1er après une courte maladie. Nos sincères sympathies aux parents éplorés.

M. Georges Bouchard est de retour d'un voyage de plus de deux mois dans la province de Québec.

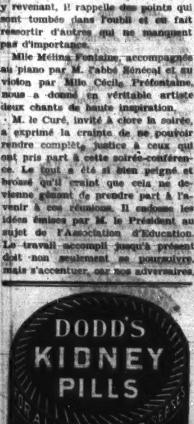
M. Ernest Boissy est actuellement en voyage; il visitera Montréal, Boston et autres endroits.

LA BROQUERIE

Mission à La Broquerie

Une des plus grandes grâces que la Providence accorde à une paroisse, c'est une mission.

Nous avons eu la bonne fortune de posséder durant toute une semaine les RR. PP. Laplante et Parent, Rédemptoristes. Ces distingués missionnaires ne sont pas venus faire ce qu'on pourrait appeler une visite de cérémonies, non plus un voyage de plaisir: ils sont venus pour travailler. C'est sous la protection de Notre-Dame du Perpétuel Secours qu'ils ont mis les paroissiens de La Broquerie dès l'ouverture de la retraite. Nous leur sommes très reconnaissants, ils ne pouvaient nous confier à une plus puissante protectrice. C'est avec une généreuse bonne volonté que toute la paroisse est entrée dans cette semaine de grâces. Si l'on en juge par la nombreuse assistance, la piété, la ferveur et l'assiduité à ces salutaires exercices, tous les paroissiens [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ... foyers. Bref, ce sera le vrai bonheur puisé à la source même, dans la vertu. Quelle reconnaissance les paroissiens ne doivent-ils pas à ces envoyés de Dieu pour les sages directions qu'ils ont données et tout le bien qu'ils ont fait! Leurs avertissements resteront gravés dans nos mémoires et dans nos âmes.



POUR RIRE

L'effet du piano

— Comment, mon cher, voilà la troisième fois en un mois que vous faites insérer un "chien perdu"!

— Ne m'en parlez pas, c'est une misère: depuis que ma fille apprend le piano, il n'y a plus moyen de garder un chien à la maison.

* * *

Enfants modernes

Mimi. — Dis à tes parents d'la changer, ta p'tite soeur, puisque t'aimes mieux un p'tit frère....

Dodo. — On peut pas, ça fait deux jours qu'on s'en sert....

* * *

Us et coutumes

Le professeur R.... de l'Université de...., interroge gravement quatre aspirants à la candidature en droit. Il est facétieux, à ses heures, le professeur R....

— Monsieur, dit-il au premier étudiant, j'ai l'usufruit d'un âne: qu'en ferais-je?

Le premier étudiant ne dit mot. Il s'adresse au second, au troisième, même succès.

Enfin, lorsqu'il pose son petit logogriphe au quatrième, celui-ci répond avec le plus grand flegme:

— Monsieur, la loi est formelle, vous devez en user en bon père de famille....

* * *

Le voleur prudent

Un filou était venu tête nue dans une église En sortant, il dérobe dans la foule un chapeau tout neuf, et le volé de crier:

— On m'a pris mon chapeau!

L'autre, enfonçant à deux mains le chapeau sur sa tête, dit:

— Je défie qu'on me prenne le mien.

* * *

Le meilleur morceau!

Maman est au piano. Elle a joué pour papa, pour grand'mère. Enfin, elle demande à bébé:

— Et toi, bébé, quel morceau veux-tu?

Et lui sans hésiter:

— Un morceau de chocolat!

* * *

Générosité

Ce grand directeur d'un journal connu, s'il est généreux, ne tient pas à passer pour une "poire".

Voici quelques jours, un vieux reporter, dont la destinée fut loin d'être brillante, mais qui collabora à l'ancienne maison, vient le voir et lui dit:

— Monsieur X.... je me marie après-demain et je n'ai pas le sou. Pouvez-vous me prêter 25 dollars?

La somme était modeste. X.... tendit tout de suite les billets demandés.

— Merci, patron, vous êtes un chic type!

Comme le tapeur allait se retirer, X.... a soudain un remords.

— Et, vous savez, lui dit-il avec un léger sourire, ne vous croyez pas pour cela obligé de vous marier.

* * *

Les réparties de Bernard Shaw

Bernard Shaw a de nombreux ennemis dans la haute société anglaise. Dans une des dernières réceptions données par la reine, un jeune lord s'approcha du célèbre humoriste irlandais et d'un ton insolent lui dit:

—Dites-moi, est-ce que votre père n'était pas un petit tailleur?

—Oui répondit Shaw.

—Je serais curieux, reprit l'interlocuteur, de savoir pourquoi vous n'êtes pas devenu, vous aussi, un tailleur?

Shaw sourit, regarda de haut en bas celui qui l'interrogeait, et lui dit:

—Pardon, votre père, n'est-ce pas, était un gentleman?

—Naturellement.

—Je serais curieux, moi aussi, de savoir pourquoi vous n'êtes pas devenu gentleman?

TRIBUNE LIBRE

A propos de vaccination et d'inoculation

M. le Directeur de la "Liberté",

Votre coopération serait grandement appréciée en informant vos lecteurs du fait que le 6 mars dernier le Lieutenant-Gouverneur du Manitoba donnait son approbation à un nouvel Acte de la Santé Publique, accordant pleine exemption de la vaccination et de l'inoculation à toute personne s'y objectant. Le nouvel acte sera mis en force sur proclamation aussitôt que les procédures nécessaires pour son établissement seront conclues par le département de la Santé publique.

Ce nouvel acte présenté à la Législature imposait et la vaccination et l'inoculation. On accorda un vaste pouvoir législatif au Bureau de Santé et avec le consentement du ministre, il eut l'autorité de rédiger cette loi en ces termes en faveur de la vaccination et l'inoculation des personnes résidant ou entrant dans la Province n'ayant pas été, au préalable, vaccinées ou inoculées, ou pas suffisamment protégées par une vaccination ou une inoculation antérieures".

Des protestations vigoureuses à la clause "imposée" furent présentées devant le Comité des Amendements aux lois de la Législature et le Ministre de la Santé consentit alors à ces opérations. En conséquence, l'acte accepté et passé contient une nouvelle clause spéciale accordant une plus large exemption et se lit comme suit: "Une personne adulte, ou un enfant, ou le tuteur d'une personne qui fait une déclaration par écrit qu'il croit que la vaccination ou l'inoculation administrées comme mesure préventive contre la maladie sont préjudiciables à la santé, ou sont opposées à leur croyance religieuse, ces personnes qui présenteront une telle déclaration à l'Officier de Santé local seront exemptées de la Vaccination ou de l'inoculation".

Cette Section rend illégale toute vaccination qu'un Officier de Santé imposerait après avoir reçu une objection écrite. D'un autre côté, un tel Officier de Santé assume le droit qu'il est libre de vacciner ou inoculer un enfant à moins qu'une objection écrite lui ait été remise; et tel Officier de Santé ne pourrait être poursuivi, avec succès, pour des dommages causés par ces opérations, à moins qu'il puisse être prouvé qu'il y a eu négligence et inattention de la part du Médecin Officier de Santé à la satisfaction du Juge président. Dans certains cas, des résultats très déplorables en ont découlé.

Les commissions scolaires peuvent donner suffisante et pleine protection à leurs Officiers de Santé, aux parents et à leurs enfants en écrivant aux parents, quand les enfants d'une école dans leur juridiction doivent être vaccinés ou inoculés, demandant que des consentements par écrit soient envoyés, permettant ces opérations. Cette action enlèverait tout doute si personne n'était opéré avant qu'un consentement par écrit ait été reçu.

Cependant les parents devraient être avertis que la Section trente-huit (38), a été insérée pour leur bénéfice et que l'exemption pour eux-mêmes et leurs enfants est mise à leur disposition. Ceux qui le désirent peuvent subir ces opérations aux frais de la Caisse Publique et ceux qui désirent une exemption peuvent l'obtenir en écrivant à leur Officier de Santé local, spécifiant qu'ils sont opposés à ce système.

(Signé) William IVENS, M.L.A. (Winnipeg)

LE CHANGE

27 mars

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	5.1064
Franc français	0.0659
Franc belge	0.2333
Franc suisse	0.3284
Lire italienne	0.0880
Couronne suédoise	0.2637
Couronne norvégienne	0.2500
Couronne danoise	0.2281
Mark allemand	0.3974
Couronne hollandaise	0.6740

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

109, Edifice Grain Exchange

Prix décharge à Port William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 25 mars

GRAINS	Mardi 20	Mercredi 21	Jeudi 22	Vendredi 23	Samedi 24	Lundi 26
Blé No 1 Nord	65%	65%	66	65%	66%	66%
2 Nord	62%	63	63¼	63	63½	63%
3 Nord	61%	61%	61¼	61%	61%	61%
Avoine 2 CW	33%	33%	33%	33%	34	33½
3 CW	33½	31%	31%	31%	31%	31%
Orge 3 CW	39%	39%	39%	39%	40%	39%
4 CW	38%	38½	38%	38%	39%	38½
Lin 1 NW	145¼	145%	146%	147½	149¼	147½
2 CW	141¼	141%	142%	143%	145¼	143½
Seigle 2 CW	45%	45%	46%	46½	46%	46¼
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	66½	66½	66%	66¼	66%	66%
Avoine 2 CW	33%	33%	34	34	34%	33%
Orge 3 CW	39%	39½	39%	39%	40%	39%
Lin 1 NW	145¼	145½	146%	147%	149%	147%
Seigle 2 CW	46½	46½	46%	46½	47	46%
Options						
Blé Mai	67%	67%	67%	67%	68	67%
Juillet	68%	68%	69	69	69%	69¼
Avoine Mai	35	35½	35½	35½	35¼	34%
Juillet	35%	35%	35%	35%	35%	35¼
Orge Mai	40%	40%	40%	40%	41%	40%
Juillet	41%	41%	41%	41%	42%	41%
Lin Mai	147¼	147%	148%	149%	151¼	149
Juillet	146%	146½	147½	148	150	147%
Seigle Mai	47%	47½	48	47%	48%	47%
Juillet	48%	48%	49¼	49%	49%	49%

LE MARCHE

27 mars

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	[illegible]
Moyens	[illegible]
Ordinaires	[illegible]
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	[illegible]
Moyens	[illegible]
Ordinaires	$2.50—$3.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.50—$4.50
Moyennes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.25—$2.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.25—$5.50
Moyens	$3.00—$4.00
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.25
Moyennes	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.50—$1.75
Pour conserve	$1.00—$1.50
Taureaux—	
Bons	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.25—$1.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.25—$3.00
Ordinaires	$1.50—$2.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.50—$2.00
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.50—$7.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$5.00
Porcs—	
Bacon de choix—Primes de $1 par tête	
Bacon	$7.85
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.35
Très pesants	$6.50
Légers et maigres	$6.50—$7.50
Truies No 1	$6.50
Truies No 2	$6.00
Inférieurs	$4.00—$5.00
Verrats	$3.00—$3.50
Agneaux	
Bon poids moyen	$7.00—$7.25
Ordinaires	$3.50—$5.00
Moutons	
Bons, poids moyen	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bons, pesants	$2.00—$2.50

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	.27
Crème—	
Table	.28
Spécial	.26
No 1	.24
No 2	.21
Oeufs (D'après la classification du gouvernement fédéral) — Oeufs strictement frais	
"A" gros, la douzaine	.14
"A" moyens, la douzaine	.13
Oeufs "B", la douz.	.11—.12
Oeufs "C", la douz.	.09—.10

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.45
2 sacs de 49 livres	$2.52½
4 sacs de 24 livres	$2.67½

Ces prix sont pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$22.00
Moulée. La tonne	$23.00
Gruau—	
Le sac de 90 livres	$2.95
Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—	
(Gros)	
Pommes de terre du Manitoba— Sac de 90 liv.	.60
(Détail)	
Pommes de terre du Manitoba— Sac de 90 liv.	.70

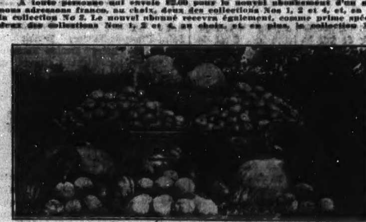
GRATIS

Semences de Fleurs et Légumes

Envoyez un nouvel abonnement ou renouvelez votre abonnement maintenant

Pour chaque renouvellement d'un an ($2.00), nous adresserons franco par la poste, au choix, deux des collections Nos 1, 2, 3 et 4. Pour chaque renouvellement de deux ans ($4.00), nous adresserons franco [illegible], au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 3, et en plus, la collection No 4.

A toute personne qui enverra $2.00 pour le renouvellement d'un autre, nous adresserons, au choix, deux des collections Nos 1, 2, 3 et 4, et en plus, la collection No 2. Le nouvel abonné recevra également, comme prime spéciale, deux des collections Nos 1, 2 et 3, au choix, et, en plus, la collection No 2.



NO 1 — COLLECTION DE PLANTES-RACINES

Dix gros paquets

BETTERAVES, demi-longues rouges. De quoi semer une raie de 20 pieds.
CAROTTES, Chantenay demi-longues. Pour une raie de 40 à 50 pieds.
OIGNONS, Danvers Globe jaune. Pour 15 à 20 pieds.
LAITUE, Grand Rapids. Pour 20 à 25 pieds.
NAVETS, dessus pourpré (75 à 80 pieds).
NAVETS DE SUEDE, Genime canadienne (60 à 70 pieds).
PANAIS, rond et court, hâtif. Pour 40 à 50 pieds.
RADIS, Déjeuner français. (25 à 30 pieds).
CONCOMBRES hâtifs. Gros paquet suffisant pour 100 plantes. Toute famille devrait avoir des concombres à trancher et à mariner.
OIGNONS blancs. Gros paquet suffisant pour 20 pieds. Font des cornichons délicieux.

No 2 — COLLECTION DE FLEURS ANNUELLES

Quatorze gros paquets, valeur 25 sous

ASTRES, Reine du Marché.
BOUTONS DE BACHELOR, bel assortiment.
COSMOS, nouvelle fleur hâtive à couronne.
COQUELICOTS DE CALIFORNIE, bel assortiment.
MIGNONNETTES, bel assortiment.
MATHIOLAS, odorante le soir.
PETUNIAS hybrides de choix.
COQUELICOTS, Shirley mélangé.
JARDIN DE FLEURS SURPRISE.
SNAPDRAGONS, nouveau géant fleuri.
IMMORTELLES, mélangées.
POIS DE SENTEUR Spencer mélangés.

NO 3 — COLLECTION DE LEGUMES D'HIVER

BETTERAVES, Détroit, rouge foncé (une once). Sèmera 100 pieds.
CHOUX, Tête de balle danoise (gros paquet). Produira 1,000 livres de choux.
CHOUX, Rouges au vinaigre (gros paquet). Produira plus de 300 têtes.
CAROTTES, Chantenay demi-longue (une once). Sèmera 250 pieds.
CITROUILLES, Douces ou sucrées (gros paquet). Pour 10 à 15 plants.
OIGNONS, Danvers Globe jaunes (gros paquet). Sèmera de 25 à 30 pieds.
PANAIS, Guernesey demi-long (une once). 250 pieds.
COURGES, Vraie Hubbard améliorée (gros paquet). Pour 12 à 20 plants.
COURGES A LA MOELLE (Vegetable Marrow). Paquet de 20 à 25 plants.
NAVETS, Suède à dessus pourpré (une once), pour semer 300 pieds.

No 4—COLLECTION DE POIS DE SENTEUR Spencer

6 GROS PAQUETS

Réputés six des meilleurs dans leur classe respective

ROSE FONCE—Pinkie. Grand, couleur rouge.
SAUMON—Barbara. Pour exposition ou décoration.
CRAMOISI—Cramoisi royal. Grand, fleurs ondulées.
LAVANDE—Austin Frederick amélioré.
BLEU—Divinement bleu. Riche bleu dauphin.
MARON—Warrior. Riche marron rougeâtre.

ENVOYEZ VOTRE ABONNEMENT AUJOURD'HUI

Des semences seront envoyées seulement aux abonnés qui se serviront de cette formule

Veuillez trouver ci-inclus $________ pour abonnement de ________ an à la "Liberté". Envoyez-moi franco les collections Nos ________

Nom ________

Adresse ________

Veuillez spécifier: Abonnement nouveau (   ) ou renouvellement (   )

FEUILLETON DE "La Liberté" No. 40

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

(Suite)

On se rappelle qu'elle l'avait reçue quelques jours seulement avant la proclamation de Winslow, et que Georges l'avait écrite au milieu d'une grande agitation, à la suite d'une réunion du conseil militaire qui avait décidé du sort des Acadiens. Son premier mouvement en la lisant avait été d'y répondre de suite, et de repousser une proposition incompatible avec ses inclinations, ses sentiments et ses liaisons précédentes; elle aurait voulu ne laisser à l'officier aucun instant d'espoir. Mais en relisant cette lettre, elle se ravisa; elle lui parut d'abord un peu prématurée de la part d'un homme d'esprit et d'expérience.

— Il me semble, pensa-t-elle en rougissant beaucoup, que je ne lui ai pas encore donné le droit de publier les bans à l'église.... Quelle hâte, quelle impatience inexplicable! Je ne suis pas assaillie par les prétendants, il y a longtemps que je les éloigne avec la chère ombre de Jacques, et celui-ci n'a pas fait dire au lieutenant qu'il était près de son retour; j'espère que j'en saurai quelque chose avant les Anglais; pauvre Jacques! Et puis que veulent dire ces phrases qui ont la prétention d'expliquer la précocité de cette demande et qui n'éclaircissent rien.... au contraire....? Que signifient cette empreinte de sentiments agités, cette couleur vague de mystère que revêtent ces trois petites pages?.... Tout cela me fait bien l'effet d'une énigme que je serais fort aise de méditer quelque peu, dans le secret. Ce monsieur-là a des côtés inconnus, une histoire accidentée, paraît-il.... J'aurai peut-être avec ceci l'occasion de désenchanter ma bonne mère....

Marie ne répondit donc pas à l'officier. Quelques jours après vint la proclamation et la fête de sa grosse gerbe, qui ajoutèrent, à ses impressions les nuages sombres de ses pressentiments. Enfin la terrible catastrophe apporta ses affreuses révélations; l'entrevue fortuite qu'elle eut avec Georges la surprit au milieu de l'accablement de son malheur; les nobles paroles de l'officier, sa conduite généreuse, le caractère de sincérité de ses sentiments eurent un effet puissant sur son âme atterrée. Dans l'écroulement soudain de tous les bonheurs de la vie, dans l'horreur que cause à une âme belle et tendre l'assaut des injustices et des perversités humaines, l'apparition d'un être bienveillant, juste et protecteur, en impose involontairement au coeur: Marie n'eut donc pas la force de repousser immédiatement cette main qui ne s'offrait pas seulement à elle, mais qui pouvait arracher ses parents à une longue suite de tortures; et bien que cette alliance répugnât tout autant à son amour, elle crut un instant pouvoir la subir, si ses parents voulaient y donner leur assentiment. Les événements de la journée ne lui permirent pas de leur exposer ses intentions ni même de réfléchir à l'acte important qu'elle s'apprêtait à consommer. Ce n'est que lorsqu'elle se fût retirée dans sa chambre que son esprit se concentra tout entier sur le triste problème que lui présentait sa situation. Elle avait retrouvé de la force dans le repos et dans les embrassements de ses parents, elle put mesurer son courage et calculer ce qui lui restait de bonheur dans la vie.

En se retrouvant dans le petit sanctuaire qu'elle n'avait jamais déserté qu'un soir, celui de la veille, et où elle avait consacré les souvenirs de ses dix-huit beaux printemps, elle jeta un coup d'oeil sur toutes ces reliques d'affection qu'une enfant naïve et tendre suspend autour de son berceau de ses plus jolis rêves et elle s'aperçut que la lampe qui brûlait d'ordinaire devant son image de Notre-Dame Auxiliatrice s'était éteinte: cela n'était pas arrivé depuis cinq ans.... Durant la journée personne n'avait songé à mettre de l'huile dans le petit godet de verre.

— C'est vrai dit-elle en la regardant, il est revenu, il est revenu!.... et la Madone a laissé mourir la veilleuse!.... elle m'a exaucée! je n'avais demandé que son retour!....

Et Marie s'assit sur l'unique degré de son humble oratoire pour penser et pour prier.

Elle resta longtemps dans cette posture de la Vierge au Calvaire, pleurant doucement, mais avec une expression de résignation sublime; elle balbutiait quelquefois des phrases entrecoupées; sa respiration se précipitait davantage, des paroles plus ardentes brûlaient encore ses lèvres, mais la passion était enchaînée, elle ne pouvait plus jaillir de son sein par torrents débordés; cette âme pure avait regardé son Dieu crucifié, et elle lui avait dit:

—Mon Dieu! je boirai mon calice, j'accepterai mon ignominie, je gravirai mon calvaire, mais vous me soutiendrez; il me faudra votre main; il me faudra de votre amour plein mon coeur.... Ah! faites que j'aime cet homme comme je le respecte, comme je l'estime, comme le mérite son noble dévouement. Il n'y a que vous qui puissiez briser l'éternité d'un sentiment, changer les voies d'un pauvre coeur. Ne permettez pas que je devienne jamais une méchante épouse.... Ah! j'avais aspiré à trop de bonheur dans ma vie de femme; j'avais rêvé le ciel dans les liens de la terre!.... Faites que je perde la mémoire du passé.... que j'oublie les horreurs qui m'entourent.... Mon Dieu! mon Dieu! si je méritais un miracle, je vous demanderais de sauver mes parents sans mon sacrifice, mais ce serait une prière lâche; sauvez-les, sauvez-les, à quelque prix que ce soit, pourvu que ma vie puisse payer leur salut, pourvu que ce salut soit aussi leur bonheur!.... Et faites miséricorde à Jacques!.... je lui pardonne son injustice, sa cruauté.... Il m'a tout rendu, serment, liberté; il m'a rapporté de la haine à la place de son amour; il m'aurait arraché le mien de mon coeur s'il eût pu; il ne me laisse que le martyre de son souvenir, que le désespoir de son injustice qu'il emportera dans sa tombe.... Mon Dieu! j'endurerai tout mon supplice, mais vous veillerez sur sa mort; qu'il ne croie pas jusqu'à son dernier soupir que j'étais une femme infâme!.... seule la petite lampe s'abaissait toujours; la mèche allongée et toute couverte de noirs champignons ne répandait plus qu'une lueur sinistre. Marie s'en aperçut tout à coup et eut peur; elle se hâta de rogner le mouchon, et, jugeant qu'il devait être fort tard, elle se leva pour se mettre au lit.

En passant devant sa croisée dont les volets étaient restés entr'ouverts, elle crut entendre les vitres raisonner, comme si quelqu'un les avait frappées légèrement du dehors. Elle s'arrêta aussitôt avec effroi; le même bruit se répéta ensuite, mais plus accentué.

— Il y a là quelqu'un, dit Marie glacée.... quelqu'un qui me regarde, qui m'épie.... à cette heure avancée, dans cette nuit solitaire, dans ce village où il n'y a plus un seul homme ami qui soit libre!....

A peine eut-elle balbutié ces paroles, qu'une figure dépassa à moitié le bas de la fenêtre et se colla sur les carreaux, et elle entendit son nom discrètement articulé.

— Marie, Marie, c'est moi....

Elle allait crier, fuir, quand elle reconnut P'tit-Toine, le peureux P'tit Toine, qui, en s'accrochant des pieds et des mains dans les chanfrins des vieilles pièces du solage, était enfin parvenu à une hauteur que sa taille ne lui permettait pas d'atteindre sans échelle, et il répétait soupçonnant la terreur de sa soeur:

— C'est P'tit Toine, ton frère.

Lui ouvrir, le hisser par les bras dans sa chambre et l'embrasser à cent reprises, fut pour Marie la besogne d'un instant. En tombant sur le plancher, P'tit-Toine s'écria, sans voix, tout haletant:

— Pauvre p'tite soeur, je ne suis donc pas mort! et toi non plus.... et les autres?

— Les autres non plus, p'tit frère.... Mais d'où viens-tu? d'où t'es-tu échappé?.... tu n'étais donc pas prisonnier avec les autres?....

— Je n'en sais rien d'où je viens; du bout du monde! de l'autre côté de la mer!.... J'ai vu Jacques.... des sauvages.... ils ont tiré sur nous.... J'ai cru qu'ils m'avaient tué, mais non! Après, je n'ai retrouvé ni André, ni Jacques, ni son Micmac, rien que mon chemin, et je suis revenu à travers les bois de nuit; j'ai vu ta petite lumière, c'est ce qui m'a fait penser que tu devais être dans ta chambre; et ça m'a donné du courage pour arriver, pour frapper.... Tu as eu bien peur, hein, pauvre soeur, mais tiens, j'ai eu plus peur encore; et j'ai faim, p'tite Marie, je meurs de faim!....

— Tu as vu Jacques, toi?.... des sauvages?.... tu étais avec André?.... tu as traversé la mer?.... mais explique-toi, explique-toi!....

(A Suivre)

Parlement Fédéral

BOURASSA ET LA CLASSE MOYENNE

Le député de Labelle prend la défense du "petit"—Les trois piliers de l'ordre social: propriété, famille, religion — M. Woodsworth et nos exportateurs de nickel

Ottawa—Au cours d'un débat d'ordre financier, M. Bennett a fait d'importantes déclarations au sujet de la conversion de notre dette nationale.

Conversion impossible

Il ne peut être question d'une conversion en même temps que d'une consolidation de nos dettes fédérales, provinciales et municipales, à moins que provinces et municipalités ne soient disposées à assumer des responsabilités qu'elles refusent. Et comment faire consentir non seulement provinces et municipalités, mais aussi tous leurs créanciers obligataires à l'étranger? Devrait-il y avoir d'abord répudiation de certaines dettes? Le Canada, jeune pays qui a besoin de capital, ne peut envisager cela. Une telle politique ruinerait son crédit à l'étranger. Nous n'avons les moyens ni de manquer à nos engagements ni de répudier nos dettes.

Quoi qu'on puisse dire, ajoute-t-il, le Canada a maintenu sa réputation, il a rencontré toutes ses obligations, même au milieu de la plus terrible des crises. Le gouvernement ne demande pas mieux d'opérer une conversion de la dette du pays mais à la condition que le crédit du Canada soit sauf.

Une conversion définitive de notre dette ne pourra d'ailleurs avoir lieu qu'après que nous aurons résolu notre problème ferroviaire. Tant que le pays aura à payer un million et demi de dollars hebdomadairement pour couvrir le déficit du Canadien National, il ne saurait y avoir une conversion complète de notre dette.

Un discours de M. Bourassa

M. Henri Bourassa, député de Labelle, a prononcé un grand discours. Parce qu'il était le parrain d'un amendement à la résolution ministérielle pour que la Chambre se formât en comité des subsides, il échappait à l'article des règlements parlementaires qui limite les discours des députés à quarante minutes; son discours a duré plus de deux heures, quoique la motion dont il a donné lecture soit tombée d'elle-même.

Le discours de M. Bourassa ne s'analyse pas facilement. Il a porté sur maintes questions, pour ne pas dire sur toutes les questions qui intéressent ou n'intéressent pas—pour employer la manière de M. Bourassa—le monde parlementaire.

M. Bourassa a parlé de la dette ou plutôt de nos dettes et de leur conversion; des chemins de fer,—et, à son avis, le Pacifique Canadien devrait être sous la tutelle du gouvernement—; les dépenses du gouvernement et les dépenses administratives en général, ce qui lui a permis de féliciter le Sénat des Etats-Unis d'avoir rejeté le projet d'aménager le Saint-Laurent; des taxes, ce qui lui a donné l'occasion de blâmer le fisc d'imposer comme il le fait les bénéficiaires des rentes viagères du gouvernement; des impôts d'une façon générale, impôts directs et impôts indirects, y compris encore une fois l'impôt sur le revenu que M. Bourassa trouve mal équilibré; des compagnies d'assurances-vie, dont il ne pense pas grand bien; d'une compagnie en particulier la Sun Life; de la capitalisation des compagnies, des courtiers en bourse et bien d'autres questions.

Dans sa péroraison, M. Bourassa a rappelé que la société normale ne peut s'appuyer que sur trois fondements: la propriété, la famille, la religion.

La propriété

La propriété, c'est le vol, a dit Proud'hon. Cette proposition a soulevé un cri d'horreur et de réprobation, particulièrement dans les rangs de ceux qui possèdent. Mais le plus grand chef social catholique d'Allemagne, je pourrais dire d'Europe, Ketteler, évêque de Mayence,—celui que le Pape Léon XIII devait appeler plus tard son prédécesseur dans l'oeuvre de réforme sociale—Ketteler eut le courage de reconnaître que le paradoxe de Proud'hon "contient à la fois un énorme mensonge et une vérité fertile".... "Nous devons d'abord détruire ce qu'il contient de vrai de façon à en faire une fausseté absolue" "C'est le faux droit de propriété qui a donné naissance à la théorie fausse du communisme."

En d'autres termes, le droit de propriété est réel; mais, dans le concret, beaucoup de propriété est acquise par le vol et détenue injustement, avec la complicité de lois faites par des hommes.

La propriété (privée ou corporative), pour être légitime, doit être acquise honnêtement, convenablement administrée et employée à des fins justes. Pour être utile à la société, elle doit être équitablement distribuée entre le plus grand nombre possible d'individus dans la communauté. Maintenant,—et sur ce point, j'attire spécialement l'attention de mes collègues de langue française et catholiques, des deux côtés de la Chambre—cette forme de propriété, la petite propriété, la plus légitime, la plus utile à la société, est maintenant détruite au Canada, dans la province de Québec, dans la ville de Montréal en particulier, par le capitalisme, par l'impôt, par de faux principes d'économie et par un train de vie extravagant, aussi rapidement et aussi effectivement qu'elle l'est en Russie par le communisme ou par le régime bolcheviste.

La famille

La famille est la cellule essentielle de la société. A des Canadiens, cette vérité obvie n'a pas besoin d'être démontrée—bien qu'il serait facile d'indiquer l'influence désagrégeante exercée sur la famille, dans la province de Québec, par le jacobinisme français, tel qu'exprimé dans le code civil de la province de Québec, et dans tout le Canada par l'individualisme non moins destructeur qui nous est venu de l'école manchesterienne.

Tout ce que je veux dire maintenant, comme avertissement à nos chefs dans l'Eglise et dans l'Etat c'est ceci: la famille, comme la propriété privée, est actuellement menacée, plus encore, démoralisée et détruite, au Canada, dans la province de Québec et dans la ville de Montréal peut-être encore plus qu'ailleurs, par le capitalisme, le matérialisme, l'impôt et l'extravagance, aussi sûrement, si c'est avec moins de violence qu'elle l'est en Russie, sous le joug de Lénine et de ses disciples.

La religion

Sans la foi en Dieu, dans la justice et dans la miséricorde divines, il ne peut y avoir de paix sur la terre, pas de paix durable entre nations, pas d'ordre établi au sein même des nations.

La fraternité humaine ne peut se passer de la paternité de Dieu.

Aucun pouvoir humain n'a le droit de gouverner les hommes et les nations, de commander l'obéissance, à moins qu'il ne se fonde sur l'autorité divine.

L'essence de la religion c'est l'amour de Dieu et du prochain, et cet amour doit s'exprimer par des actes individuels, sociaux, politiques, nationaux et internationaux.

La religion ne peut toutefois maintenir son empire sur l'esprit humain, diriger les activités humaines, encore moins réfréner les ambitions humaines et toutes les autres passions humaines, à moins qu'elle ne soit enseignée à l'homme, de son enfance jusqu'à sa mort, non seulement dans les églises et dans les temples, mais dans la famille, à l'école, à l'atelier, dans les parlements et dans les tribunaux judiciaires, partout où les hommes s'entretiennent, étudient, travaillent, gouvernent, légifèrent et jugent. Et l'enseignement de la religion, pour être efficace et durable, doit être donné par l'autorité dûment constituée de l'Eglise ou sous sa direction. C'est ce qui constitue le problème toujours si complexe partout des relations de l'Eglise et de l'Etat, surtout dans un pays comme le Canada, où plusieurs Eglises sont reconnues par la loi et où chacune de ces Eglises réclame, à des degrés divers, le droit d'enseigner la religion à sa propre façon.

De nos jours, tout ce que l'Eglise peut réclamer et réclame, en fait, c'est le droit d'enseigner, au foyer et à l'école, aussi librement que dans les églises, le devoir de tous les hommes envers Dieu et envers le prochain, le respect de l'autorité légitime, de la vraie liberté aussi, la pratique de la justice et de la charité envers tous, pauvres comme riches. Mais c'est là un devoir d'enseignement qui s'impose à toutes les Eglises. Sans sacrifier aucun principe de dogme ou de morale, toutes les Eglises peuvent travailler et devraient s'efforcer conjointement ou selon des voies parallèles, d'aider le gouvernement et de guider le peuple dans leur acheminement vers le salut social et économique. D'un autre côté, c'est le devoir de l'Etat d'appuyer le pouvoir spirituel dans sa mission, mais de ne jamais essayer, au grand jamais, de se servir de la religion pour des fins de politique ou de parti.

La part de chacun

En conclusion, puis-je exprimer le ferme espoir que toutes les forces du pays, morales, intellectuelles et matérielles se coalisent sur un terrain d'entente mutuelle et de coopération pour faire face à la crise actuelle avec courage et désintéressement? Que tous et chacun fassent leur part de sacrifice pour sauver la nation de la voracité et de l'égoïsme d'un trop grand nombre de ceux qui détiennent richesse et pouvoir, et par là contribuent à éviter ce qui s'en vient très prochainement, des pauvres et des déshérités. Que le spirituel l'emporte sur la matière!

Que tous, Canadiens de langue française ou de langue anglaise, catholiques, protestants, Juifs ou Gentils, nous élevions nos âmes vers le Ciel et que nous priions le Père de tous les hommes et de toutes les nations d'inspirer nos chefs de l'Eglise et de l'Etat, de telle façon que ceux-ci puissent nous diriger dans la voie du salut. Mais pour accomplir ce devoir, les chefs doivent donner au peuple, qui réclame sa nourriture morale et matérielle, non pas la pierre de la force brutale et des lois sans âme, non pas les mots creux de conseils futiles, mais le pain divin de la justice et les moyens matériels de vivre et de laisser vivre.

Le nickel canadien

On sait que le nickel compte pour beaucoup dans la fabrication des armements et des munitions de guerre. Or, à l'heure actuelle, les mines canadiennes fournissent environ 90 pour cent de la production du nickel dans le monde entier. M. Woodsworth prétend que les deux tiers au moins de notre production de nickel servent à la fabrication d'armements ou de munitions de guerre. Si nous le voulions cependant, par suite du quasi-monopole que nous exerçons pour le nickel, nous pourrions faire beaucoup pour le désarmement universel.

M. Woodsworth est d'avis que le commerce des armements et de tout ce qui s'y rapporte devrait être mis sur le même pied que le commerce des narcotiques. Il propose que le gouvernement fédéral prohibe l'exportation du nickel.

Plusieurs députés combattent cette proposition. M. B.-H. Stitt, député conservateur de Nelson, fait remarquer que des gisements de nickel viennent d'être découverts en Russie. Si nous ne vendons pas notre nickel, ce sont les Russes qui vendront le leur. Si nous posions un embargo sur le nickel parce qu'il peut servir à la fabrication d'armements et de munitions de guerre, autant vaudrait mettre l'embargo sur les viandes et autres comestibles, sur les chaussures, etc. En effet, qu'est-ce qui ne sert pas en temps de guerre?

M. Woodsworth a retiré sa motion.

SAINT-BONIFACE

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Assemblée mensuelle du 20 mars 1934

Motion de sympathies adoptée en faveur de MM. Ul. Lambert, Cl. Champagne, Elz. Desrosiers, J. Decruyenaere, A. Henri et Jos. Barrette dont les familles viennent d'être éprouvées par le deuil.

M. L. Gauvreau, président du Club de Dames, nous fait rapport des activités de ce club pour le mois dernier. M. La Tétreault remporta la coupe Desjardins, avec 19 parties gagnées sur 20 jouées; la médaille Laurendeau doit être détaillée entre MM. Ch. Tétreault et Fred. Laurin qui sont parties égales.

M. le Président annonce l'intention de l'exécutif pour l'heure d'adoration du Jeudi Saint à la Cathédrale, les noms des chefs d'équipes seront affichés dans notre salle à la fin de la semaine, il demande aux membres de bien vouloir insérer leurs noms sur cette liste aux heures qu'ils désireront aller. Le café, comme les années passées sera distribué à notre salle, si l'assemblée est en faveur de cette distribution, les dépenses se chiffrent à 5 ou 6 dollars. Cette recommandation fut adoptée.

M. le Président annonce la soirée récréative intime annuelle des membres et de leurs épouses et amies pour le 22 avril, fête de saint Joseph, patron de notre Cercle. Les billets seront distribués à chacun des membres en règle. M. l'Aumônier ajoute que cette journée de fête pour notre Cercle commence le matin par la messe de 7 h. 30, à laquelle un sermon de circonstance sera donné. Il invite tous les membres à s'y rendre et à prendre place dans les bancs d'avant de la cathédrale, afin d'être groupés autant que possible.

La conférence mensuelle fut donnée par M. l'abbé A. Decosse sur "la persécution religieuse en Russie". Il nous explique, phase par phase, la manière dont cette persécution de toutes religions en Russie Soviétique fut menée sous les différents régimes depuis 1917; il nous décrit les spectacles terribles de destruction des églises, au nombre de plus de 2,000, sans compter les couvents et maisons religieuses.

Des milliers d'ecclésiastiques, catholiques, orthodoxes, protestants et même juifs furent massacrés et bien d'autres furent envoyés en exil où la plupart périrent de faim et de froid.

Il décrit également la famine de 1921 et 1922 pendant laquelle 20 millions de personnes moururent de faim, malgré les secours envoyés des pays étrangers et de Rome qui envoya en Russie un comité pontifical pour voir à la distribution des vivres aux malheureux. Ce comité fut persécuté et un évêque fut massacré.

Les 80 millions composant l'Eglise Russe Orthodoxe furent persécutés et leurs chefs divisés les uns contre les autres, si bien que l'anarchie règne dans cette église et le projet soviétique est la complète disparition de toutes les maisons de prières pour 1937.

Malgré tout, nous dit M. l'abbé Decosse, le peuple russe est profondément religieux et d'une piété sensible; aussi ce sens religieux ne pourra disparaître chez ce peuple si éprouvé.

M. l'abbé A. B. Boulet remercie le conférencier au nom de tous.

M. le Président annonce que la prochaine causerie sera donnée par le Rév. Frère Joseph et M. I. Villeneuve, qui traiteront de la question des parterres qui devraient enjoliver notre ville. Les membres qui désirent prendre part au concours de parterres qui est en bonne voie d'organisation devront remplir une formule qui leur sera présentée plus tard. $25 seront distribués entre les gagnants de ce concours.

Les frères Lapointe et M. F. Jodoin parurent au programme récréatif mensuel.

MM. W. Lavallée et C. Fournier furent les heureux gagnants des prix de notre rafle mensuelle.

Le SECRETAIRE.

Tiers-Ordre de Saint François

N.B. — La réunion mensuelle prochaine aura lieu, comme d'habitude, le 1er mercredi du mois, donc le 4 avril, dans la semaine de Pâques. Tous les Tertiaires: profès, novices et postulants, jeunes et vieux, Frères et Soeurs, y sont invités. On leur souhaite déjà toute la joie de la fête de Pâques, avec une joie pascale continuelle, répandue dans leurs âmes par l'Esprit de Dieu, comme en saint François. Voyons aujourd'hui:

I. Sa méthode de piété

Le Bienheureux savait pénétrer très avant dans les célestes demeures. Souvent, dans les êtres visibles il recherchait les vestiges de la souveraine Beauté, alors son âme exultait de louange et de gratitude. Souvent, désireux de trouver Dieu lui-même, il s'enfonçait dans la solitude, ou se recueillait au pied du Tabernacle, alors c'était le colloque divin et très fréquemment l'extase d'une âme absorbée dans les choses célestes. Souvent enfin, ne pouvant s'isoler, "il faisait de son coeur un temple" où il s'entretenait avec les compagnons de sa route, avec Dieu, la Vierge et les Saints. Mais quels que fussent les lieux et les moments, lui, qui selon l'énergique expression de Célano, DEVIENDRA LA PRIERE MEME, variera ses oraisons à l'infini: il ira de la parole suppliante au cri sublime. Si nous voulons comprendre sa prière, disons qu'en tout conforme aux besoins de son âme, toujours obéissante aux inspirations de la grâce, tout à la fois méditative et affective, elle se maintint habituellement dans ce que les auteurs ascétiques appellent la "contemplation", c'est-à-dire dans l'état d'oraison le plus sublime.

II. Les larmes

De là, chez lui, ces larmes si abondantes, larmes de compassion sur les souffrances de son Bien-Aimé crucifié, larmes de regret qu'il ne fût pas plus aimé, larmes de joie en voyant toute sa bonté dans la création, dans la Rédemption, dans son admirable Providence, dans la conversion des pauvres pécheurs qui tombent bien plutôt par ignorance et faiblesse que par malice. On sait qu'il était devenu presque aveugle à force de pleurer, et qu'il répondit au médecin qui lui conseillait de pleurer un peu moins et de ménager sa vue, que le corps était le serviteur de l'âme et qu'il ne fallait pas diminuer la lumière divine pour augmenter la lumière des yeux corporels. Un chevalier l'ayant entendu se lamenter, lui demanda quelle était la cause de sa douleur et ce qu'il pourrait faire pour le consoler. Le saint lui répondit: "Mon Amour est crucifié! Si vous désirez me consoler, pleurez avec moi sur sa douloureuse Passion".

Les statues jumelles de notre Séraphique Père et de sainte Elisabeth, dans notre salle de réunion, nous rappellent toutes les deux ce don des larmes, qu'avait également à un haut degré cette chère sainte, sa première fille en Allemagne. A la fin du chapitre IX de la Vie qu'en a écrite le Comte de Montalembert, il y est longuement question du don des larmes, que cette noble duchesse avait dès l'âge le plus tendre. Après avoir raconté combien amèrement elle avait pleuré une faute commise un jour pendant la Messe, en regardant avec trop de complaisance humaine la beauté corporelle de son bien-aimé mari, — elle pouvait avoir alors 17 ans—son brillant historien écrit trois pages sur ce "sang de l'âme", cette "eau du coeur", comme l'appelle saint Augustin, et montre que même les hommes, les fiers guerriers, au Moyen Age, ne rougissaient pas de pleurer. La Sainte Eglise a, au missel, une triple oraison pour demander le don des larmes. Que saint François et sainte Elisabeth nous l'obtiennent dans nos oraisons!....

Faire le bien et le faire joyeusement, c'est double bien.

S. François de Sales.

Les recettes du Grand Bazar Interparoissial

Les recettes nettes du Grand Bazar Interparoissial se sont élevées à $29,372.64 et se décomposent comme suit: jeux, $4,150.84; comptoir des rafraîchissements, $1,088.99; comptoir des dames et comptoir des enfants (y compris salle à manger), $6,050.62; collecté par M. l'abbé Rhéaume des comptoirs de publicité pour payer le loyer de l'Auditorium, $1,358.75. Total, après déduction des dépenses: $9,500.00. Vente des billets de tombola: $19,872.64. Grand total: $29,372.64.

Le tableau ci-dessous indique la part qui revient à chacune des paroisses:

	TOMBOLA	%	PART	CHEQUE
Sainte-Marie	$4325.00	.2176	$2067.20	$6392.20
Saint-Ignace	3115.63	.1567	1488.65	4604.28
Saint-Edouard	2100.00	.1056	1003.20	3103.20
Sacré-Coeur	2045.20	.1028	976.60	3021.80
Saint-Joseph	1729.00	.0870	826.50	2555.50
Holy Ghost	1256.00	.0632	600.40	1856.40
Holy Cross	1052.00	.0529	502.55	1554.55
Immaculée-Conception	970.11	.0488	463.60	1433.71
Saint-Alphonse	662.50	.0333	316.35	978.85
Sainte-Anne	616.50	.0309	293.55	910.05
Saint-Antoine	530.00	.0267	253.65	783.65
Saint-Jean de Canti	501.00	.0252	239.40	740.40
Saint-Patrice	370.00	.0186	176.70	546.70
Saint-Rosaire	288.70	.0144	136.80	425.50
Fort Garry	200.00	.0100	95.00	295.00
Eglise hongroise	110.00	.0063	69.85	169.85
	$19872.64		$9500.00	$29372.64

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

AU SACRE-COEUR

Parie de cartes

Les Dames de la Fédération ont obtenu un beau succès, dimanche dernier. Les invités avaient répondu en grand nombre à leur appel. Il était agréable en effet de voir une si nombreuse assistance de Saint-Boniface. La paroisse du Sacré-Coeur remercie sincèrement les Dames de la Fédération d'avoir si aimablement prêté main-forte et contribué généreusement au soutien de notre école.

Le programme récréatif a été exécuté par le Cercle Dramatique du Sacré-Coeur. Lest artistes ont joué l'"Ut Dièze". Ils s'en sont bien tirés, et ont su amuser leurs nombreux auditeurs. Quoique jeunes sur la scène, ils doivent être encouragés par leur succès et se dire qu'ils reviendront encore à l'assaut des difficultés que tout commençant doit surmonter. Ils méritent un merci cordial et de sincères félicitations.

Vendredi Saint

Voici le programe de la cérémonie du Vendredi Saint:

1. Cieux fondez-vous en pleurs ... Gounod
2. Sermon de la Passion ... R. P. Desjardins
2. Gallia ... Gounod

Soli: Mmes S. Etsell, Ed. Belair, O. Trépanier.

Ce programme musical sera exécuté par notre chorale, sous la direction de Mme La Flèche. Mme Thibault touchera l'orgue.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

La Fédération remercie les dames organisatrices de la partie de cartes qui a eu lieu dimanche soir au profit du Sacré-Coeur; aussi, elle prie le R. P. Dussault et son groupe de jeunes acteurs d'accepter ses remerciements pour le divertissement qu'ils ont ajouté à la soirée; malgré les temps toujours difficiles, le résultat a été certainement satisfaisant.

Les prix de la soirée ont été remportés par les suivants:

Bridge: Mme J. A. Desjardins et Mme Henri Painchaud; M. J. E. Perras et M. Albert Paquin.

Contract: Mme. J. C. Davis et M. J. C. Davis.

Whist: Mlle Marie-Louise Pelletier, Mme Morin et Mlle Irène Guilbert.

Hommes: Joseph Sala, George Cheater, H. Bernardin, J. M. Blain.

Prix d'entrée: Mme Chauvière, Mlle Flora Champagne, M. H. Bernardin, Mme Horace Morier, M. J Jora.

Mercredi, 4 avril, à 2 h. 45, assemblée mensuelle, à laquelle Mlle P. Saint-Amant donnera une causerie sur "quelques vertus sociales de la femme". Nul doute que le sujet choisi attirera bon nombre d'auditrices.

Ch. M.

L'Oberland bernois et le Haut-Valois

Cette partie de la Suisse a fait le sujet d'une intéressante causerie à l'Alliance Française par M. Oesch, gérant intérimaire du Consulat de Suisse à Winnipeg. Les auditeurs ont vu défiler une magnifique série de projections lumineuses qui leur donnaient l'illusion d'être transportés sur les lieux mêmes. Avec les commentaires si bien appropriés du conférencier, le tout formait une leçon de géographie fort instructive en même temps que très agréable. On y a recueilli une foule de renseignements pratiques sur les coutumes du pays, les industries domestiques et la grande place qu'y occupe le tourisme.

Chevaliers de Colomb

CONSEIL PROVENCHER

Le 29 mars prochain, c'est le cinquante-deuxième anniversaire de notre Ordre. En effet, c'est le 29 mars 1882, que l'Assemblée Générale du Connecticut, E.-U., émit la Charte aux Chevaliers de Colomb, la première organisation fraternelle incorporée dans cet Etat. Cette date mémorable est aujourd'hui connue comme la "Journée du Fondateur".

L'Abbé Michael McGivney, prêtre du diocèse de Hartford, Connecticut, vicaire de l'église St. Mary's, New Haven, le premier conçut le rêve qui devint les Chevaliers de Colomb. Un petit groupe d'hommes forts dans la foi, désireux de promouvoir le bien-être de leurs semblables, contribua au développement de l'idée de l'abbé McGivney; mais sans l'enthousiasme de ce prêtre, les Chevaliers de Colomb n'auraient jamais pris une forme définie et surmonté les difficultés du début. L'abbé McGivney fut le premier à réaliser, d'après ses expériences de prêtre, quoiqu'il fut seulement au début de ses trente ans, le besoin vital d'une société de laïques qui unirait l'élément masculin de l'Eglise, comme son point d'appui le plus fort, et renforcirait par-dessus tout, ses aspirations spirituelles

L'Ordre a grandi en stature physique et en services à l'Eglise et à l'Etat, durant ces années écoulées; c'est inscrit en lettres d'or dans les annales de l'histoire et les Chevaliers peuvent en être fiers.

D'un mouvement paroissial il se développa rapidement en une organisation d'Etat, nationale et internationale. Cette organisation ne rencontra pas seulement les besoins de l'heure, mais avec le temps, elle était destinée à augmenter la foi catholique et ajouter une vie nouvelle à tout ce qu'il y a de mieux dans notre civilisation.

En cette occasion, Chevaliers de Colomb, accordons une pensée pieuse à notre Eglise, à notre Clergé, à notre Fondateur, à l'amour fraternel.

* * *

Le Tournoi de Bridge s'est terminé dimanche dernier, et immédiatement après eut lieu la distribution des prix. Le Dr E. J. Jarjour, un des organisateurs du tournoi, félicita les gagnants et exprima les remerciements du conseil pour le succès remporté. Le premier prix a été accordé à l'équipe représentant les Canadiens de Naissance de Saint-Boniface, MM. J. Bélanger et E. Trudel; le deuxième prix, à l'équipe représentant le Cercle Ouvrier Saint-Joseph, MM. Martel et Cadoreth. Dans le "Consolation", les Chevaliers étaient en évidence et MM. Jules Blain et Roméo Pelletier remportèrent la victoire sur MM. Albert Blanchard et J. A. Rhéaume.

La prochaine assemblée régulière mensuelle aura lieu le 12 avril.

PETITES NOTES

Mme Herbert Cottingham recevait samedi après-midi en l'honneur de Mlle Renée Bourgouin, dont le mariage aura lieu prochainement. La table de thé était décorée de roses roses et de muguet et de hauts chandeliers verts.

Plusieurs réceptions sont données ces semaines-ci en l'honneur de Mlle Renée Bourgouin, dont le mariage avec le Dr Louis Bernard, de Montréal, aura lieu en avril.

* * *

Mlle Suzanne Mathieu, de Montréal, arrivera à Winnipeg le 9 avril. Elle sera l'une des demoiselles d'honneur au mariage Bourgouin-Bernard.

* * *

Le Sénateur A. Bénard est revenu d'Ottawa mardi.

Emoluments d'écrivains

Au grand siècle, ce n'était guère sur la vente de leurs livres ou les représentations de leurs pièces que les auteurs pouvaient compter pour assurer leur vie matérielle. Seule la munificence royale — ou la générosité de quelque mécène — permettait aux "nourrissons des Muses" de joindre, comme on dit, les deux bouts.

A cet égard, n'est-elle point intéressante à consulter, cette liste des pensions que Louis XIV faisait aux écrivains en 1663 et que nous avons relevée dans un vieux numéro de la Revue de l'Instruction publique? Les titres de chaque titulaire y sont mentionnés à côté du chiffre de leur allocation.

Au sieur Pierre Corneille, premier poète dramatique du monde	2,000 fr.
Au sieur Desmarets, le plus fertile conteur et doué de la plus belle imagination	1,200 —
Au sieur Ménage, excellent pour la critique des pièces	2,000 —
Au sieur Abbé de Pure, qui écrit l'histoire en latin pur et élégant	1,000 —
Au sieur Corneille jeune, bon poète français dramatique	1,000 —
Au sieur Molière, excellent poète comique	1,000 —
Au sieur Benserade, poète français fort agréable	1,500 —
Au sieur Abbé Cottin, orateur français	1,200 —
Au sieur Vallier, professant parfaitement la langue arabe	600 —
Au sieur Ferrier, poète latin	800 —
Au sieur Racine, poète français	800 —
Au sieur Chapelain, le plus grand poète qui ait jamais été et du plus solide jugement	3,000 —
Au sieur Perrault, habile en poésie et belles lettres	1,500 —
Au sieur Mezeray, historiographe	4,000 —

Racine et Molière, moins bien rentés que Cottin, Thomas Corneille et Chapelain! Consécration officielle, voilà bien de tes coups!

En classe

Le maître—Pourquoi Napoléon Ier détestait-il tant les Anglais?

L'élève:

—C'est parce qu'ils l'ont fait mourir, Monsieur!

Dans la petite classe

La maîtresse vient d'expliquer comment on fabrique l'huile. Elle demande à la petite Lucienne:

— D'où tire-t-on l'huile?

Lucienne:

— De la bouteille, Madame.